

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique

UNIVERSITÉ MOHAMED KHIDER- BISKRA-

FACULTÉ DES LETTRES ET DES LANGUES

DÉPARTEMENT LETTRES ET DES LANGUES ETRANGERES FILIERE DE FRANCAIS



Mémoire présenté pour l'obtention du diplôme de Master
Option : didactique

L'insécurité linguistico- culturelle du FLE :

Cas des apprenants de la 2^{ème} année secondaire

Dirigé par :

M^{me} : Moustiri Zineb

Présenté et soutenue par :

M^{me} : AISSI Naïma

**Année universitaire
2014 - 2015**

REMERCIEMENTS

A l'issue de ce travail de mémoire, je tiens à remercier tout d'abord mon bon DIEU tout puissant, de m'avoir procuré patience et volonté pour aboutir et pour son aide miséricordieuse durant mes années d'étude.

Je tiens à remercier ma promotrice M^{me} Moustiri Zineb, maître assistante au département de Français, Biskra, pour avoir dirigé et guidé ce travail.

J'adresse mes s'insères remerciements à tous les enseignants qui m'ont aidée à élaborer ce travail de mémoire.

A tous ceux qui m'ont encouragée de près ou de loin.

Dédicace

Je dédie ce travail à ceux qui comptent le plus pour moi au monde, ceux qui m'entourent d'amour et de tendresse, et qui illuminent mon chemin de leur bienveillance, joyaux de ma vie, Père et mère.

A mon très cher mari, qui a tant souffert pour me permettre de consacrer tout mon temps à réaliser et rendre possible l'aboutissement de ce travail de mémoire.

A la mémoire de mon frère Salah.

A la mémoire de mes enfants.

A toutes mes sœurs et amies.

NAIMA

Tables des matières

INTRODUCTION GENERALE	02
-----------------------------	----

PARTIE THEORIQUE

CHAPITRE I : Définition de quelques concepts de base

Introduction	
1- Le rapport langue / culture	07
1-1 L'indissociabilité de la langue/culture.....	08
1-2 L'Hypothèse de Sapir-Whorf.....	08
1-3 La place du français dans la réalité algérienne.....	09
2-Hétérogénéité du contexte algérien	11
3-Définition de sécurité /insécurité linguistique	11
3-1 Type d'insécurité linguistique.....	13
3-2 Type d'insécurité linguistique dans la société algérienne.....	14
3-3 La relation norme/non norme avec l'insécurité linguistique.....	15
3-4 Type de normes subjectives.....	17
3-5 Les composants propre au système de la langue française	19
3-5-1 La phonétique	19
3-5-2 Le lexique.....	19
3-5-3 La syntaxe.....	19
4-Les causes qui favorisent l'insécurité linguistico-culturelle en contexte algérien	20
4-1 Les conséquences de l'insécurité linguistico-culturelle en contexte algérien.....	22
4-1-1 L'hypercorrection.....	22
4-1-2 Le mélange des langues et l'alternance des codes.....	22
4-1-3 L'échec scolaire.....	23
Conclusion	

CHAPITRE II : Langues en présence en Algérie contact ou conflit ?

Introduction	
1- Le paysage sociolinguistique algérien	25
1-1 L'arabe standard.....	26
1-2 L'arabe dialectal.....	26
1-3 Le berbère.....	26
1-3-1 Le kabyle.....	27
1-3-2 La variété chaoui.....	27
1-3-3 Les variétés targui et Mozabite.....	27
1-4 Les langues étrangères.....	27
1-4-1 Le français.....	27

1-4-2L'anglais.....	28
1-4-3L'espagnol.....	28
2-Contacte de langues en algérie.....	29
2-1Le bilinguisme	29
2-2 La diglossie.....	29
3-Les représentations linguistiques/culturelles	32
3-1Les représentations linguistiques.....	32
3-2 Les représentations culturelles	33
4-L'identité linguistique/ culturelle	34
4-1 L'identité linguistique	34
4-2 L'identité culturelle	35
5-Les conflits des langues dans le territoire algérien.....	36
6-Solutions pour surmonter l'insécurité linguistico-culturelle en contexte Algérien.....	37
Conclusion	

PARTIE PRATIQUE

Préliminaire méthodologique et analyse des résultats

CHAPITRE III : Présentation des informateurs, description des deux corpus, interprétation, Analyse du l'enregistrement et du questionnaire

Introduction

1-Présentation de l'enquête.....	43
1-1Présentation des informateurs.....	43
1-2Description du premier corpus.....	43
2-Analyse des résultats du premier enregistrement	44
2-1Commentaire du premier enregistrement.....	45
3-Analyse des résultats du deuxième enregistrement.....	47
3-1Commentaire du deuxième enregistrement.....	48

Conclusion

Introduction

4-Présentation du questionnaire.....	50
4-1présentation des informateurs.....	51
4-2Description du deuxième corpus.....	51
5-Analyse des réponses obtenues.....	51
5-1Commentaire du questionnaire.....	59

Conclusion

CONCLUSION GENERALE

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ANNEXES

Introduction générale

Notre travail de recherche s'inscrit dans le domaine vaste de la didactique des langues / cultures étrangères qui s'ouvre sur la sociolinguistique, et spécifiquement du FLE. Il vise comme but l'enrichissement de ce domaine de l'enseignement / apprentissage du français en contexte algérien.

L'apprentissage des langues étrangères est inséparable de la culture, la culture est le transporteur de la langue. Si l'on « *considère la langue comme une pratique sociale, la culture devient alors l'élément central de l'enseignement des langues.* »¹.

Donc, apprendre une langue étrangère l'apprenant algérien est face à la rencontre d'une autre culture différente de sa culture maternelle. Autrement dit, la langue porte toutes les marques culturelles d'une société. « *Le langage est la traduction de la représentation qu'on se fait du monde. C'est la traduction de son «propre monde ». C'est donc aussi la traduction de sa propre identité, de son rapport au groupe. Ainsi, changer de langage, c'est remettre en cause son propre monde* »². Cela veut dire, l'image mentale que porte l'apprenant sur la langue de L'Autre, aussi sa façon de parler et son répertoire linguistique, et son comportement, révèlent son origine sociale, nationale, régionale, religieuse, etc ...

L'Algérie, de par sa situation géographique, était un lieu bien disposé pour l'apparition de différentes langues et cultures, La langue française à été la seule langue qui jouit d'un statut officiel et reconnue par l'Etat colonial pour la mise en place de toutes ses institutions.

Après l'indépendance, le français a pris une place secondaire par rapport à l'arabe standard qui à bénéficié d'un statut de langue nationale, malgré ce recul de la langue française, le français reste une langue utilisable dans les institutions administratives et économiques et sur le plan de l'éducation.

La particularité du contexte algérien réside dans sa diversité linguistique et culturelle qui garni l'aspect d'un environnement didactique complexe dans lequel l'apprenant algérien confronté à la langue étrangère à l'évidence pas sa langue maternelle, ni de son environnement quotidien. Éprouve de nombreuses difficultés d'ordre linguistique et culturel.

Les langues qui sont actuellement en usage en Algérie peuvent refléter cette complexité, l'arabe standard, l'arabe dialectale, le berbère, le français, l'anglais, l'espagnol, et divers dialectes. C'est à partir de là que commence à se remarquer un milieu favorable pour les divers phénomènes linguistico-culturel qui découlent très fréquemment des contacts entre les langues/cultures en présence.

«*La difficulté de relever le statut de la langue française en Algérie dûe à la complexité de la réalité linguistique algérienne oscillent constamment entre le statut de la langue seconde et celui de la langue étrangère privilégiée, partagée entre le demi officiel, la prégnance de son pouvoir symbolique et la réalité de son usage, l'ambiguïté des faits marquants de la situation algérienne* »³.

1- Kramsch, 1993 : p.8, cité dans Penz, 2002 : 122.

2- Honor, 1996: 72.

3- Taleb Ibrahim k h, «les Algériens et leur(s) langue(s)» Dar el hikma p.114.

Cette situation nous préoccupe, nous a fait ressentir un souci éternel de porter notre réflexion sur un phénomène dont souffrent nos apprenants algériens qui est : **L'insécurité linguistico-culturelle du FLE : cas des apprenants de la 2^{ème} année secondaire.**

A cause, de ces difficultés d'apprendre une langue étrangère, souvent l'apprenant algérien traversé par un sentiment profond de malaise, d'infériorité qui peut produire, entre autres, des Silences , des ratés dans la communication. C'est l'incapacité de parler ou écrire dans une langue étrangère. Ce qui provoque parfois chez lui une situation de blocage psychologique conduisant inévitablement, dans un nombre de cas, à la déperdition ou à l'échec scolaire

À cet égard, nous considérons que cette langue véhicule des difficultés langagières, d'une part, à l'étrangeté phonétique par rapport à la langue maternelle, d'autre part, à la spécificité grammaticale et syntaxique. Par exemple les normes grammaticales complexes, et rigides au point de vue de structures, qui empêche la réalisation des phrases correctes chez l'apprenant algérien.

De plus la non maîtrise de cette langue revient à l'absence de connaissances référentielles et culturelles qui ne permettent pas à l'apprenant de construire la signification globale du contenu d'un texte. Il s'agit tout simplement d'un handicap dans la mesure, où l'accès au sens lui échappe, à cause de ses ignorances des implicites codés.

À ce constat, Quelle sont les causes qui favorisent l'insécurité linguistico-culturelle dans l'enseignement / apprentissage ?

À cette question, nous estimons que les réponses qui pourraient éventuellement être valables et répondu à nos objectifs s'articulent ainsi :

-La complexité de la langue française du point de vue structural, grammatical, et lexical.

-Concevoir l'Autre comme supérieur, et sa langue comme langue de prestige, et de réussite sociale.

Sur la base des raisons de choix ainsi la problématique nous pourrions dire que les objectifs que nous visons sont en premier lieu de diagnostiquer les difficultés en corrélation avec l'insécurité linguistico-culturelle, en deuxième lieu de suggérer des remédiations pour les enseignants, et les apprenants.

En réalité, depuis longtemps l'Algérie, accorde une place importante à l'enseignement de la langue française, cette mission semble complexe pour l'enseignant algérien, non seulement il doit enseigner les mécanismes de la langue de l'autre, mais, aussi à l'interaction entre langue/culture cible, car, « *apprendre une langue étrangère, cela signifie entrer en contact avec une nouvelle culture.*»¹⁻

1- DENIS M., 2000, P.62.

Pour vérifier nos hypothèses, et afin d'analyser et interpréter les phénomènes des pratiques langagières / et la relation de nos apprenants avec la culture de " l'Autre ", nous avons choisis une méthode double, analytique et interprétative, qui permet de prendre sens du particulier vers le général.

Nous signalons aussi, que deux corpus constituent la base de notre recherche de mémoire : le premier corpus, est composé de deux enregistrements, au moyen d'un portable (condor c7 mini), le premier destiné à un groupe d' apprenants, de la deuxième année secondaire, contient 31 informateurs, deux entre eux ont quitté la classe, lorsque l'enseignante a leur demandé de lire les phrases qui sont écrites sur le tableau, pour la seule raison qu'ils ne savent pas lire. Ce premier enregistrement s'est déroulé le mercredi matin 18 mars 2015, la durée est de 12min 59s.

Par contre dans le deuxième enregistrement, nous avons travaillé avec 17 informateurs, trois d'entre eux étaient absents. L'idée de faire lire les apprenants, pour nous c'est la seule solution pour collecter un nombre plus au moins satisfaisant des expressions, des mots, des phrases, qui vont nous aider d'élaborer notre travail de mémoire dans les conditions favorables. Ce deuxième enregistrement, s'est déroulé le mercredi après midi, 18 mars 2015, la durée est de 31 min 24s.

Afin, de dégager les causes de **l'insécurité linguistique**, et d'essayer de comprendre ce qui intériorise ce sentiment dont ils souffrent.

Le deuxième corpus, il s'agit d'un questionnaire contenant plusieurs questions, qui s'interrogent sur le rapport que nos apprenants entretiennent avec la culture de " l'Autre", et comment ils la conçoivent tant qu'elle est différente de leur culture d'appartenance, aussi le questionnaire met l'accent sur les jugements personnels attribués à leur niveau en langue française. Après le recueil de ces réponses, nous procéderons à leur analyse et leur interprétation dans le but d'extraire les facteurs qui alimentent le phénomène **d'insécurité culturelle** chez nos apprenants algériens.

Notre travail de mémoire est composé de deux parties : pour la première partie, se subdivise en deux chapitres qui traitent respectivement, les définitions de quelque concepts de base liées à l'insécurité linguistique / culturelle et leurs relation avec le contexte plurilingue et pluriculturel de l'apprenant algérien. Il s'agit aussi, du paysage sociolinguistique algérien et le contact des langues en présence. , car enseigner la langue et la culture de l'Autre sans doute, nos apprenants ont des représentations de la culture-cible et chaque apprenants possède sa propre conscience identitaire qui le rend différent de tous les autres.

Quant à la deuxième partie nous l'avons conservée à l'analyse et l'interprétation de résultats obtenus en corrélation avec langues / cultures d'appartenance de l'apprenant et langue/culture de L'Autre.

Partie théorique

Chapitre I :

Définition de quelques concepts de base

Introduction

Dés la fin du XIX^e siècle, ethnologues, sociologues et linguistes tant français qu'anglo-saxons ont senti d'une part que la culture d'un peuple se reflétait dans sa langue et d'autre part que tout ethnologue devait, pour mieux comprendre la culture d'une société, connaître la langue du groupe étudié.

1-Le rapport langue / culture

De cela, la langue est un instrument de communication et production du sujet parlant, partagée par un groupe social, *«elle est un contrat collectif auquel tous les membres de la communauté doivent se soumettre en bloc s'ils veulent communiquer.»*¹

Elle est au même titre que le sang perçu comme étant "transmise" d'une génération à l'autre, nous entendons par là que le langage socialement transmis à l'individu humain forme la base nécessaire de sa pensée et demeure indissociable de l'être qu'elle caractérise.

La langue ne doit pas être seulement un patrimoine de la nation, elle doit être aussi un moyen d'action, au service de la société qui désire sortir de la stagnation et de l'incapacité.

L'Algérie pour sa part, a réussi à préserver, tout au long de la période coloniale, sa langue écrite qui la rattache au reste du monde arabe, elle a également réussi à préserver ses dialectes utilisés à des fins pratiques. *« La langue a besoin d'une société et la société a besoin d'une langue toutes deux vivant et nourrissant l'une de l'autre pour vivre et progresser. »*²

Les linguistes qui, partant du caractère social de la langue, ont cherché à en tirer les conséquences. Postulant que *« le langage est le fait social par excellence »*³, Meillet et Vendryès considéraient qu'une langue donnée est le reflet des transformations de la société dont cette langue sert d'expression, car les changements linguistiques sont toujours conditionnés par des changements sociaux.

La langue peut jouer un rôle important à la fois comme mécanisme et symbole. Sur le plan symbolique, elle peut servir comme "évidence " que le sentiment d'appartenance qui sous-tend la construction d'une parenté imaginée ou la croyance à une origine ethnique commune à un fondement historique réel, en tant que construction sociale reste étroitement liée à l'identité culturelle des sujets, des groupes et des sociétés, elle est le véhicule de leurs représentations du monde et leur moyen d'entrer en contact avec l'Autre.

Ainsi la culture c'est toutes les façons de vivre et de se conduire. En ce sens pour Louis Porcher : *« une culture est un ensemble de pratiques communes, de manière de voir, de penser, et de faire, qui contribuent à définir les appartenances des individus, c'est-à-dire les héritages partagés dont ceux-ci sont les produits et qui constituent une partie de leur identité. »*⁴

1- FERDINAND de Saussure, dictionnaire de linguistique et des Sciences de langage, p. 267.

2- CHERIET A., opinion sur la politique de l'enseignement et de l'arabisation, ed. société nationale et de diffusion, Alger, 1983, p. 25.

3- VENDRYES, le langage, ALBIN. Michel, 1968, p.23.

4- PORCHER LOUIS., 1995:55.

1-1-L'indissociabilité de la langue / culture

En didactique¹, il existe en effet deux paramètres qui fondent le concept de la langue. Le premier est que la didactique fait de la langue un objet d'enseignement et d'apprentissage. Le second, qui élargit considérablement l'objet lui-même, est l'aspect culturel de la langue.

En effet, comme le dit Bakhtine² on ne peut, séparer le signe et la situation sociale [...], tout en admettant ce lien indispensable, cette parenté troublante qui les unit, nous ne postulerons pas une relation d'égalité entre culture et langage, mais préférons voir entre eux une relation d'implication réciproque que Louis porcher définit en ces termes : « *toute langue véhicule avec elle une culture dont elle est à la fois la productrice et le produit.* »³

La thèse du lien entre langue et culture pourrait se résumer comme suit : en tant que champ et instrument de la communication réflexive, la langue enregistre les marques variées de son usage contextuel, c'est-à-dire des conditions sociologiques particulières dans lesquelles elle s'actualise et qu'elle contribue en retour à actualiser socialement.

1-2-Hypothèse Sapir-Whorf

En s'appuyant sur l'hypothèse Sapir-Whorf concernant la relation entre langue/culture. Sans doute influencé par Humboldt, Sapir avait tendance à considérer qu'une langue constitue une certaine analyse de l'expérience, une certaine vision du monde, spécifique et qui procure à ses locuteurs une sorte de prisme (qui décompose) une voie de passage obligée : le langage est la traduction, spécifique à une culture donnée, de la réalité sociale, le monde réel n'existe pas vraiment, il n'existe qu'à travers ce que notre langue nous en fournit comme vision.

Whorf a ensuite considérablement étendu cette thèse, il est probable que l'hypothèse selon laquelle la langue conditionne la vision du monde d'une communauté linguistique doive être retenue, et en particulier dans le domaine des études sémantiques, elle a été reprise et affinée par les générations ultérieures.

« *Chaque langue, écrit Whorf, est un vaste système de structure, différent de celui des autres langues, dans lequel sont ordonnées culturellement les formes et es catégories par lesquelles l'individu non seulement communique mais aussi analyse la nature, aperçoit ou néglige tel ou tel type de phénomènes et de relations, dans lesquelles il coule sa façon de raisonner, et par lesquelles il construit l'édifice de sa connaissance du monde [...].* »⁴.

Whorf soutient que la structure d'une langue tend à conditionner la manière dont un locuteur de cette langue pense. Les structures des diverses langues amènent donc leurs locuteurs à voir le monde différemment.

1-CUQ Jean-Pierre., Gruca Isabelle., Cours de didactique de français langue étrangère et seconde, ed. Presses universitaires, Grenoble, 2005, p.79.

2-Ibid., p.79-80.

3-PORCHER Louis., Le français langue étrangère, émergence et enseignement d'une discipline, CNDP, Hachett éducation, 1995, p.53. Cité par CUQ Jean-Pierre., Gruca Isabelle., p.80.

4- L'hypothèse Sapir-Whorf, Extrait de l'Encyclopaedia Universalis

1-3-La place du français dans la réalité algérienne

Actuellement, la réalité sociolinguistique et socioculturelle algérienne est caractérisée d'un aspect des langues vernaculaires se composant fondamentalement, de l'arabe standard, normative, langue nationale, et d'enseignement officielle, l'arabe dialectal, aucun statut officielle, la langue de la majorité de la population algérienne, la langue française pour l'enseignement scientifique, de savoir, de la modernité, la langue amazighe, riche de variétés, plus connue sous l'appellation de langue berbère, pour l'usage naturel d'une grande partie de la population algérienne.

De plus, la langue amazighe ou le berbère en Algérie, lui-même se compose d'une constellation de parlers et de langues locales, ou régionales et donc minoritaires par rapport aux trois langues dominantes en Algérie, que sont l'arabe dialectal, l'arabe conventionnel et le français, les langues régionales et minoritaires sont principalement le kabyle, le chaoui, le m'zabi, le targui, et plusieurs poches linguistiques et culturelle se situant dans différentes régions d'Algérie du nord comme du sud, tout en entretenant des rapport : constants avec les langues / cultures dominantes l'arabe standard et le français en l'occurrence. De ce fait, nous nous interrogeons aujourd'hui de la place réelle de la langue et de la culture française dans la société algérienne.

En partant de ce cocktail coloré, qui met au concret cette richesse linguistico-culturelle qui demeure exceptionnelle et en même temps reflète la spécificité plurielle de l'Algérie. La réalité empirique indique selon Rabeh sebaa que la langue française occupe en Algérie une situation importante *«sans être la langue officielle, elle véhicule l'officialité, sans être la langue d'enseignement, elle reste une langue de transmission du savoir, sans être la langue d'identité, elle continue à façonner de différentes manières et par plusieurs canaux, l'imaginaire collectif.»*¹

Selon Khaoula Taleb Ibrahimy,² actuellement le français n'est pratiquement plus enseigné que comme une langue étrangère, au même titre que l'anglais, l'allemand ou l'espagnol. Dans l'enseignement supérieur, le français possède plus d'autorité dans les filières scientifiques et technologiques.

Mais au-delà du recul de la position de la langue française dans le système éducatif, effet de l'arabisation comme une forme compact, de ce secteur, c'est le degré d'utilisation du français dans la société qui est le plus significatif, à son sens aussi la langue française reste prépondérante à l'usage dans la vie économique du pays, les secteurs économiques et financiers fonctionnant presque exclusivement en français.

Elle occupe encore une place importante dans les masses médias écrits, ce sont les quotidiens et périodiques algériens, en langue française qui ont la plus large diffusion.

1-SEBAA R., l'Algérie et la langue française, un imaginaire linguistique en actes. In: prologues. Revue maghrébine du livre. Numéro Spécial: langues et cultures au Maghreb, été 1999, cité dans culture et plurilinguisme en algérie.

2-TALEB Ibrahimy K., les Algériens et leurs langues, ed. Hikma, Alger, 1997, p.40-41

Parmi les médias audio-visuels, la chaîne trios, radiodiffusée en français principalement, jouit d'un succès certain auprès des jeunes.

Quand aux émissions de télévision en langue française, leur proportion reste importante dans le domaine de l'édition et de la diffusion du livre, la langue française continue à bénéficier d'une place non négligeable même si, depuis quelques années, d'énormes efforts sont consentis pour la promotion de l'édition et de la diffusion du livre en langue arabe.

En fin la langue française reste malgré tout, la langue de l'ancien colonisateur, mais aussi la langue de la modernité, des techniques, qui garde sa place élevée dans la société algérienne et d'ouverture sur le monde, il est tout aussi évident que les langues algériennes de l'usage, arabe ou berbère, sont plus réceptives et plus ouvertes à la langue française à cause de sa force de pénétration communicationnelle.

2-Hétérogénéité du contexte algérien

La situation sociolinguistique et socioculturel en Algérie offre actuellement des reflets diverses de contact de langues et de cultures. Sa position géographique et sa densité démographique et urbaine sous forme de plusieurs villes voisines, qui se rejoignent, attirant les populations de partout de l'Algérie.

En fait, la concentration sociologique qui caractérise son tissu social ne lui vient pas d'une époque récente, mais elle est la conséquence de facteurs multiples ancrés dans une historicité plurielle, l'Algérie ne s'est pas faite plurielle du jour en lendemain, il a fallu la superposition de plusieurs schémas de contact de peuples et de langues, survenant en son sein et / ou autour de sa périphérie, pour qu'elle puisse se dessiner une scène plus ou moins d'éléments variés de sa réalité sociolinguistique.

Cette situation, reflète d'un côté une richesse et une diversité linguistiques / culturelles, et d'un autre côté favorise et nourrit certains phénomènes linguistiques, comme l'insécurité linguistico-culturelle, qui persiste dans son contexte plurilingue / pluriculturel, et qui se manifeste à travers les pratiques langagières et dans les comportements et les conduites des locuteurs, en utilisant la langue comme instrument de communication et aussi comme une manifestation d'une certaine vision culturelle mondiale.

Cette hétérogénéité linguistique et culturelle est corrélativement liée à une hétérogénéité sociale et ethnique, Comme a constaté S-ABDELHAMID : « *Le problème qui se pose en Algérie ne se réduit pas à une situation de bilinguisme, mais peut être envisagé comme un phénomène de plurilinguisme* »¹, de cela le phénomène d'insécurité est une réalité concrète dans le contexte algérien.

3-Définition de sécurité / insécurité linguistique

La notion de l'insécurité linguistique est apparue pour la première fois dans les travaux de William Labov 1960, portant sur la stratification sociale, et les variations linguistiques. Il met en évidence deux notions fondamentales dans l'appréhension de l'insécurité linguistique : l'identité sociale et les jugements épilinguistiques, c'est-à-dire les actes de paroles, jugeant sa propre façon de parler ou celle des autres.

W. Labov est amené à constater : Les locuteurs de la petite bourgeoisie sont particulièrement enclins à l'insécurité linguistique, d'où il s'ensuit que, même âgés, ils adoptent de préférence les formes de prestige, traduit chez eux par une très large variation stylistique, par de profondes fluctuations au sein d'un contexte donné, par un effort conscient de correction, enfin, par des réactions fortement négatives envers la façon de parler dont ils ont héritée. « *La norme d'items pour lesquels un locuteur distingue entre sa propre prononciation et la prononciation correcte* »²

1- S. ABDELHAMID., pour une approche sociolinguistique de l'apprentissage de la prononciation du français langue étrangère chez les étudiants du département de français université de Batna, thèse de doctorat, 202, p.35. cité par Melle HARBI Sonia., Mémoire de Magistère, Université de Tizi-ouzou.

2-WILLIAM Labov., Hypercorrection by the lower middle class as factor in linguistic change. In: BRICHT W.(Ed). Sociolinguistic-Berlin: Mouton,1996. Cité par Mme. DJOUDI Souad., Mémoire de Magistère Université de Batna.

Par contre, la sécurité linguistique, peut être due comme l'explique « Nicole GUENIER » :
«À une corrélation entre le haut degré de conscience d'y conformer son usage, mais (aussi). À haut degré d'indifférence par rapport à la norme »¹

Pour BRETEGNIER –Aude² propose qu'il ne faille pas simplement, regarder l'insécurité comme la conscience d'un locuteur de son incapacité à arrimer son discours à la norme de la langue de référence. Dans une définition nouvelle de Bretegnier, postule que l'insécurité linguistique est une cause et une conséquence des positionnements interactionnels.

Ceci s'explique par le fait qu'un locuteur possédant une variation X de la langue de référence, pourrait ne pas se sentir à sa place dans un milieu dominé par une variation Y de même langue, si ce locuteur maîtrise peu ou pas cette autre variation Y. Bretegnier explique alors la sécurité/insécurité linguistique est liée à l'aptitude du locuteur à ce déplacer d'une sphère sociolinguistique à une autre, autrement dit, d'un système de norme à un autre.

L'idée de couple sécurité/insécurité linguistique, chez Louis-Jean Calvet comme suit : «on parle de sécurité linguistique lorsque, pour des raisons sociales variées, les locuteurs ne se sentent pas mis en question dans leur façon de parler, lorsqu'il considèrent leur norme comme la norme. A l'inverse, il y a insécurité linguistique lorsque les locuteurs considèrent leur façons de parler comme peu valorisante et ont en tête un autre modèle, plus prestigieux, mais qu'ils ne pratiquent pas.»³

A l'inverse, il y a insécurité linguistique lorsque les locuteurs considèrent leur façon de parler comme peu valorisante et ont en tête un autre modèle, plus prestigieux, mais qu'ils ne pratiquent pas.

Ainsi «quand un locuteur se trouve dans une communauté linguistique où est pratiquée une langue qu'il ne maîtrise pas, le sentiment d'insécurité se traduit chez lui par un effort conscient de correction afin de se rapprocher de l'usage jugé prestigieux . Dans ce cas, les locuteurs rejettent leur façon de parler pour dissimuler leur identité sociale, se voient ridiculisés par le groupe qui détient la forme légitime »⁴

A partir de ces points de vue, nous pourrions enfin dire que l'insécurité linguistique est un phénomène universel, vue comme un manque d'assurance lorsque un locuteur est apte à parler ou à écrire dans une langue étrangère, différente de sa langue d'appartenance. Il est obligé de suivre une norme conforme à un certain idéal esthétique ou socioculturel. Autrement dit, c'est cette relation qu'éprouve un locuteur entre ses compétences langagières et la norme sociale reconnue comme prestigieuse. Il y a insécurité, chaque fois qu'un locuteur distingue entre sa propre prononciation comme inadéquate à la norme convenue.

En revanche, on parle de sécurité linguistique lorsque, il y a un rapport réciproque entre ce qui est équivalent à la norme, et la prononciation d'un locuteur, où il garantit une assurance, dans sa façon de parler, et obéit à un degré élevé de conscience à cette norme.

1-GUENIER Nicole., GENOUVRIER E., KHOMSI A., les français devant la norme, paris: champion, 1987, p.97.cité par DJOUDI Souad., Mémoire de Magistère, Université de Batna.

2-BRETEGNIER A.,la construction d'une modélisation de la sécurité/insécurité linguistique, L'Harmattan,2002,p.123.

3-CALVET J- L., la sociolinguistique, puf, collection que sais je? Paris, 1993, p.50. cité par Melle HARBI Sonia., Mémoire de Magistère, Université de Tizi-ouzou.

4-BORDIEU P., ce que parler veut dire, l'économie des échanges linguistiques, FAYAD D. Paris 1982. p.104. Ibid.

3-1 Types d'insécurité linguistique

Calvet¹ pour sa part, distingue trois types d'insécurité linguistique : insécurité formelle, identitaire, statutaire.

L'insécurité formelle tient du fait qu'un locuteur considère sa propre pratique linguistique comme non-conforme aux normes, ou à l'idée qu'il se fait de celle-ci.

L'insécurité identitaire résulte de ce que la langue ou variété pratiquée par le locuteur ne correspond pas à la communauté linguistique à laquelle il appartient ou à celle qu'il désire intégrer.

L'insécurité statutaire naît du fait que langue ou variété pratiquée par le locuteur est perçue comme illégitime ou n'a aucun statut reconnu.

- Sécurité statutaire et formelle/insécurité identitaire.

Les locuteurs sont convaincus de bien parler une langue dont le statut est incontesté mais qui n'est pas caractéristique de la communauté à laquelle ils pensent ou veulent appartenir. Par exemple, les locuteurs de la forme "oxbridge" de l'anglais peuvent être, aux Etats-Unis, dans une situation de double sécurité : ils sont **statutairement** sûrs de leur langue et **formellement** sûrs de la façon dont ils la parlent, mais ils sont en **insécurité identitaire** dans la mesure où la forme utilisée par la communauté est différente.

- Sécurité identitaire et formelle / insécurité statutaire

Les locuteurs pensent bien parler (sécurité formelle) la langue de leur communauté (sécurité identitaire) mais considèrent qu'il ne s'agit pas d'une langue (insécurité statutaire).

De ces considérations découlent quelques remarques qu'il serait intéressant de relever. "L'insécurité linguistique" ne relève pas seulement de la discordance entre ce que le locuteur prononce ou écrit, et l'idée qu'il prétend prononcer ou écrire. Dans les situations de pluralité des langues ou diglossiques, il est presque impossible d'échapper à **la trichotomie insécurité statutaire, formelle, identitaire**. La réponse à une question portant quelque type d'insécurité n'est pas toujours la même, dans un même contexte, d'un groupe à un autre, d'un individu à un autre.

1-CALVET Louis-Jean, pour une écologie des langues du monde, plon, paris 1999, p.304. cité par Christiane Félicité EWANE, insécurité linguistique : origines et polysémisation, Université de Yaoundé, 2011/2012.

3-2-Types d'insécurité linguistique dans la société algérienne

- L'insécurité formelle

S'intéresse¹ à l'école comme une hétérogénéité linguistico-culturelle, complexe, et artificielle. Fondamentalement en décalage avec l'environnement linguistique, et culturelle de l'apprenant. Dans ce cas, il est soumis à une double socialisation, l'une, familiale, culturelle, naturelle, dont il pratique l'arabe dialectal, l'autre, institutionnelle contradictoire par rapport à la précédente, dès son premier jour de scolarisation, va découvrir que sa propre pratique langagière, non-conforme aux normes d'apprentissage de l'arabe classique.

- L'insécurité identitaire

Lorsque² certains apprenants algériens, sont placés dans un environnement immédiat fortement marqué par la langue française (milieu parental de formation francophone, et utilisent souvent le français dans les situations de communication informelle), la langue pratiquée par ces apprenants, ne correspond pas à la communauté linguistique / culturelle, à laquelle ils appartiennent. Donc ils se trouvent en nette rupture, et décalage, qui engendrent une insécurité identitaire.

-L'insécurité statutaire

L'arabe dialectal algérienne, dans ces diverses variétés, langue maternelle de la plus grande partie de la population (85%), constitue la langue de la « première socialisation linguistique, de la communauté de base »³, la quasi-totalité de la population possède la compétence linguistique de cette « langue commune »⁴.

Selon Bourdieu, si l'on entend par " langue commune " non une " légitime " un " artefact dominant".

- Sécurité statutaire et formelle, insécurité identitaire

Bien après l'indépendance⁵ de l'Algérie, cette langue étrangère qui est le français, possède un statut privilégié par rapport à toutes les autres langues en présence, elle a marqué profondément l'inconscient de plusieurs générations d'Algériens, lorsque un locuteur algérien, pratique cette langue comme légitime qui a un statut reconnu, et formellement sûrs de la façon dont il la parle, et conforme aux normes, mais il est en insécurité identitaire lorsqu'il est dans sa socialisation linguistique et culturelle, où la forme utilisée par sa communauté est différente, qui est (l'arabe classique).

- Sécurité identitaire et formelle, insécurité statutaire

Le locuteur algérien pense bien parler, l'arabe dialectal et sûr de la façon dont il parle, elle est même la langue de sa communauté (sécurité identitaire), mais il est en (insécurité statutaire), car elle est considérée non légitime, n'a aucun statut reconnu par rapport à l'arabe classique.

1-QUFFELEC A., DERRADJI Y., DEBOV V., SMAALI-DEKDOUK D., CHERRAD-BENCHERFA Y., le français en Algérie, lexique et dynamique des langues, ed. Duculot, Bruxelles, 2002, p.87-88.

2-Ibid., p.86.

3-TALEB Ibrahimi K., 1995, cité par Ibid., p.35.

4-BORDIEU P., 1982 cité par Ibid.

5-Ibid., p.36.

3-3 La relation norme /non norme avec l'insécurité linguistique

Les études sociolinguistiques ont montré que la norme est une réalité plurielle, définie par une communauté linguistique. En d'autres termes, c'est la communauté linguistique qui détermine les valeurs extralinguistiques d'une variation linguistique. Selon la pensée de Bretegnier qui débute par une redéfinition des notions de norme(s) et communauté(s) linguistique (s). La communauté linguistique génère des normes, qui sont à leur tour responsables de l'insécurité linguistique.

Bretegnier rappelle qu'il existe deux visions de la norme et de la communauté linguistique : la première vision variationniste et la vision interactionniste. Chez les variationnistes, la communauté linguistique partage des normes et des attitudes linguistiques, liées à la stratification sociale. W. Labov, Ainsi, il est possible de découper la communauté en trois niveaux : au sommet, la classe élitiste qui détermine les normes à respecter. Au milieu, la classe moyenne qui s'efforce de s'arrimer aux règles des dominants, dans un désir d'ascension sociale. Au bas de l'échelle, des locuteurs peu concernés par la question linguistique et par la promotion sociale.

Du point de vue interactionniste, si la communauté linguistique partage des normes, ces normes sont surtout des conventions socio- communicationnelles variables en fonction de la situation de communication. Chaque locuteur dispose en effet d'un bagage linguistique au sein duquel il choisit, en fonction de la situation dans laquelle il se trouve, le style approprié. Les locuteurs adaptent donc, de façon presque continuelle, leur registre de langue en fonction de divers paramètres dans le but de maintenir l'équilibre dans les interactions et de faire progresser les échanges linguistiques.

Bretegnier propose donc d'envisager un modèle de communauté linguistique « *organisé en < étagements > successifs, imbriqués les un aux autres, allant des communautés les plus abstraites et les plus larges, aux communautés les plus restreintes et les plus fermées, chacune d'elles représentant une < sphère sociolinguistique >, fondée sur le partage d'un ensemble de normes qui définissent les usages comme appropriés / inappropriés, corrects / incorrects, légitimes / illégitimes, et par conséquent qui définissent également la légitimité ou l'illégitimité des locuteurs au sein de ces sphères, qui les définissent comme inclus ou exclus, intérieurs ou extérieurs [...] »¹*

De cela la chercheuse affirme que la sécurité / insécurité linguistique est liée à l'aptitude du locuteur pour déplacer d'une sphère sociolinguistique à une autre, autrement dit, d'un système de normes à un autre.

1-BRETEGNIER Aude., 2002: Ibid., p.127. cité par Dr. Christiane Félicité., EWANE, Université de Yaoundé, 2011/2012.

De ce point de vue, la norme génère l'insécurité linguistique : Les locuteurs se sentent incapables de maîtriser la norme légitime, transmise, entre autres, par l'école ou par la classe sociale dominante.

" Les français devant la norme "¹ est le premier ouvrage qui a exploité le concept d'insécurité linguistique dans l'univers francophone. Par ce travail dont la démarche reste proche de celle employée par Labov.

La norme est un concept dont l'usage en sociolinguistique est très récent. En effet, Baggioni ² et Moreau rapportent que ce concept d'origine allemande est né dans les milieux de la philosophie néo-kantienne et s'est diffusé plus tard, dans l'entre-deux-guerres, dans les nouvelles sciences allemandes puis anglo-saxonnes, avant son apparition toute récente en linguistique.

J. Dubois et al. , dans le Dictionnaire de linguistique proposent trois définitions du même concept. Nous retenons la première qui nous paraît plus explicite : « *On appelle **norme** un système d'instruction définissant ce qui doit être choisi parmi les usages d'une langue donnée si l'on veut se conformer à un certain idéal, esthétique ou socioculturel . La norme, qui implique l'existence d'usages prohibés, fournit son objet à la grammaire normative ou **grammaire** au sens courant du terme »³.*

A travers cette définition, il apparaît clairement que la norme peut être comprise comme l'usage d'une variété de langue donnée comportant un ensemble de règles et perçue comme le modèle auquel doivent se conformer les utilisateurs. Du moins, lorsque la conception qu'on s'en fait adopte un point de vue prescriptif. La norme dans ce cas, peut être située aux antipodes de certaines notions comme : "mauvaise langue ", "mauvais français ", " incorrection ", " inacceptable ".

Ainsi la notion d'insécurité linguistique s'exprime, nous semble-t-il, par rapport à la norme. Lorsqu'un locuteur ou un groupe social donné a conscience de la manière dont il faudrait parler une langue, mais en même temps le sentiment qu'il ne s'y conforme pas on parle d'insécurité au plan linguistique. Comme dans notre cas la langue normée, c'est précisément le français standard, celui qui, selon L. C .Prat cité par Gabriel Manessy, est « *le français de l'école, « celui qu'enseignent les instituteurs et les professeurs d'un bout à l'autre du monde francophone », lui-même fondé sur la norme littéraire »⁴.*

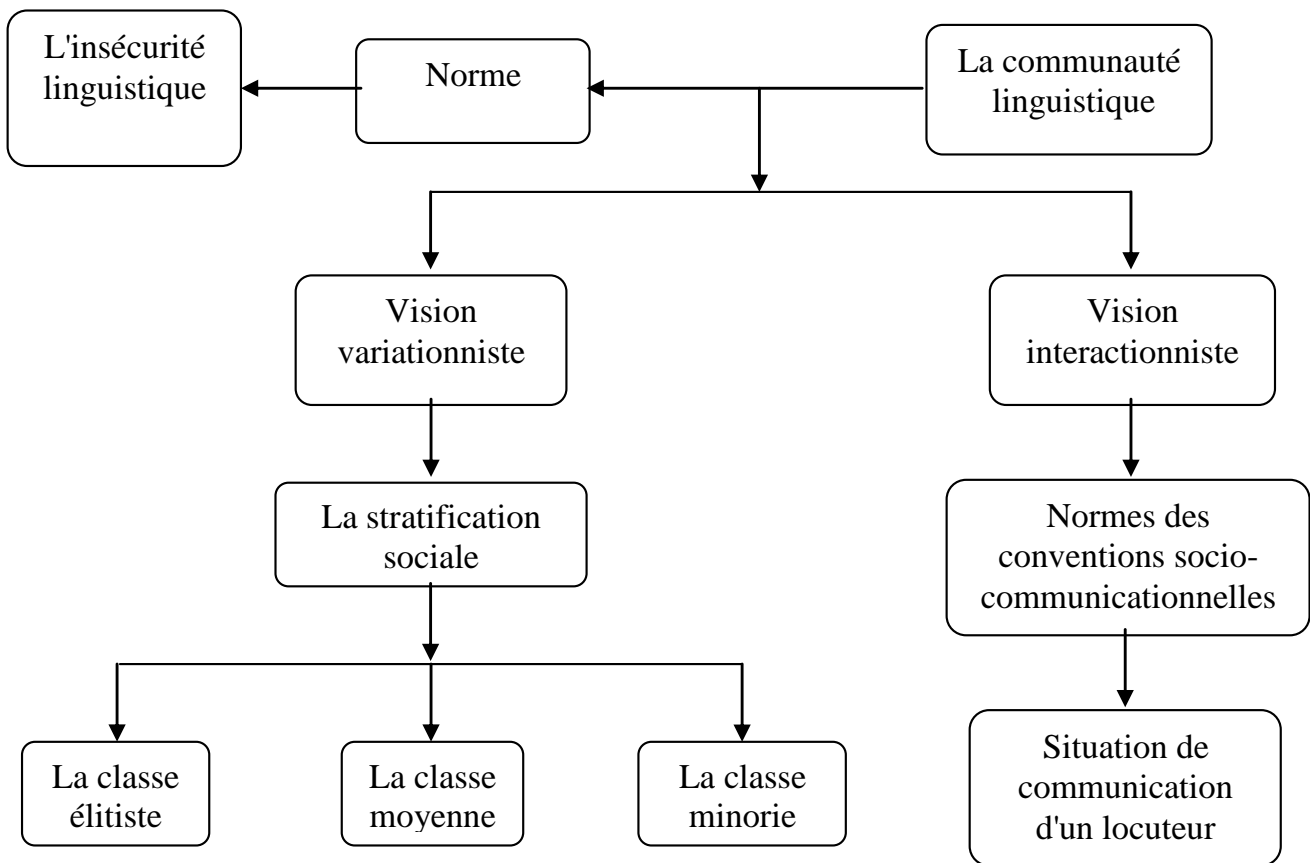
Cependant, il arrive que certains locuteurs, lorsqu'il parlent, aient parfois conscience de s'écarter de la norme exogène pour adopter un autre langage ayant pour référence ladite norme mais enrichie d'apports extérieurs qui pourraient éventuellement provenir des langues locales du pays concerné. De cette situation peut surgir **une insécurité linguistique**, le schémas suivant résume toutes ces idées.

1-GUEUNIER Nicole., GENOUVRIER Emile., KHOMSI Abdelhamid., 1978: les français devant la norme: contribution à une étude de la norme du français parlé, paris, champion, p.203. Ibid, p.7. Dr. Christiane Félicité., EWANE, Université de Yaoundé, 2011/2012.

2- BAGGIONI ET MOREAU., cité par ROUSSI Maria., l'insécurité linguistique des enseignants non natifs de langues étrangères, thèse, université la Sorbonne Nouvelle, paris 3, 2009.

3-DUBOIS J., et al., le dictionnaire de linguistique, paris, Larousse, 1991. cité par ROUSSI Maria., l'insécurité linguistique des enseignants non natifs de langues étrangères, thèse, université la Sorbonne Nouvelle, paris 3, 2009.

4-MANESSY G., le français en Afrique noire: mythe, stratégies, pratiques, paris, L'Harmattan (coll."Espaces Francophone"), 1994. Ibid.



La relation normes avec l'insécurité linguistique

3-4 Types de normes subjectives :(1978)

Ces normes¹ sont dégagées à travers le discours épilinguistique (dégagées par la description des attitudes des sujets) et se subdivisent en quatre sous-types :

- **Normes prescriptives** pour les évaluations étayées par un discours " scolaires, institutionnel, grammatical."

- **Normes fictives** pour les jugements s'appuyant sur la fonction"esthétisante" non étayé par un discours "académique".

-**Norme communicationnelles** (1983)

Accent mis sur la compréhension, l'intégration au groupe, etc.

- **Normes évaluatives**, ces normes se divisent en deux catégories :

- Auto-évaluatives.

- évaluatives des usages environnants.

1- HOUDEBINE-GRAVAUD Anne-Marie. , L'imaginaire linguistique, ed. L'Harmattan, université paris 5, 2002,p. 20.

- Normes perspectives :

Ce sont les normes¹ qui décrivent ce qu'on doit dire. Elles identifient une variété comme étant le modèle à rejoindre.

Les fondements des normes perspectives sont souvent externes à la langue. Les formes valorisées sont très utilisées dans un groupe social et s'identifient différemment d'une communauté à une autre. Parfois la priorité d'une forme est accordée au groupe. Celui-ci valorise ses formes et considère meilleurs que celles des autres.

- Normes fictives :

Traduisent un idéal et une fonction "esthétisante" de la langue, les évaluations relatives à la langue française sont valorisantes et chargées de prestige. Les appréciations "riche", "facile", les jugements non étayés par un discours "académique".

- Normes communicationnelles :

Cette norme², d'abord dite fonctionnelle par C. Baudlot, la langue française est en effet connue pour être transmise de façon très prescriptive. , elles sont dégagées par Corinne Baudlot (en 1985) à partir de l'analyse de locuteurs témoignant de leur connaissance des normes prescriptives, mais ayant choisi ne pas les utiliser par souci d'adaptation aux discours contemporains (langage médiant au français avancé H. Frei).

- Normes évaluatives :

Ce sont des normes qui conditionnent et déterminent les normes perspectives en les attachant aux valeurs effectives ou morales (vrais, authentique, expressive ...).

Pour vérifier nos hypothèses nous les mettrons en relation avec les normes, évaluatives, et fictives, cette idée sera développée dans la partie pratique.

1-ZTAITOU Hadda, SAHRAOUI Zineb, insécurité linguistique chez les étudiants de la 3^{ème} année français LMD, Mémoire de licence, Université de Biskra, 2008, p. 19.

2-AKIL Houria, l'imaginaire linguistique de quelques journalistes algériens de la presse écrite francophone, thèse de Magistère, Université de Tizi-OUZOU? 2012.

3-5 Les composons propre au système de la langue française

Apprendre une langue étrangère exige une connaissance parfaite de toutes les composantes propre a sont système, cela veut dire que les pratique linguistique, de nos apprenants doivent conformer aux règles de la langue étrangère enseigner, mais la difficulté du français, empêchent nos apprenants de maîtriser les règles qui régissent cette langue étrangère.

3-5-1 La phonétique

La phonétique est une discipline scientifique, qui décrit et étudie les sons du langage humain, du point de vue de leur aspect physique et physiologique. « *La phonétique étudie les sons en tant que réalité physique, acoustique et articulatoire, observable dans toutes les langues* »¹

Les éléments phoniques auxquels s'intéresse la phonologie s'appellent les phonèmes qui ont une fonction distinctive. Par exemple les deux phonèmes /b/ et /p/, ces deux sons sont des paires minimales de la langue.

Dans notre cas, nos apprenants ne confondent pas entre ces deux phonèmes, pour prononcer le mot capable, [kapabl] ils disent cabable [kababl] , en remarque que le sens du mot change .

De Cela nous pouvons dire, que nos apprenants éprouvent des difficultés au niveau de la prononciation des sons de la langue française.

3-5-2 Le lexique

Le lexique, c'est l'ensemble des mots d'une langue, « *le lexique est l'ensemble des mots au moyen desquels les membres d'une communauté linguistique communiquent entre eux.* »²

D'après notre recherche, nos apprenants ne possède pas une richesse lexicale, dans la langue étrangère, qui est le français. A cause, ils n'ont pas la culture de la lecture pour renforcer leurs connaissances, et enrichir leur baguage linguistique.

3-5-3 La syntaxe

La syntaxe vient du grec, elle se compose de deux mots «syn» signifie" avec", et « taxis» signifie "ordre", donc la notion de syntaxe veut dire "la mise en ordre". Et l'élément d'étude de la syntaxe n'est pas le mot, mais la phrase et selon Essono définit la phrase comme : « *une unité minimale de la communication syntaxiquement, sémantiquement et morphologiquement bien formée.* »³

Nous avons remarqué, que nos apprenants rencontrent des difficultés syntaxiques, c'est-à-dire au niveau de la structure de la phrase, ils construisent les phrases incomplètes et ils n'arrivent pas à combiner entre les mots.

1-ESSONO Jean M., Précis..., op. cite. P75. cité par KAABECHE Dalila.; Mémoire de Magistère, Université de Batna.

2- CHARAUDEAU P., MAINGUENEAU D., Dictionnaire d'Analyse du discours, ed. sSeuil, 2002, p. 600. cité par Ibid

3- ESSONO Jean M., précis..., op. cit.p. 148. cité par Ibid.

4-Les causes qui favorisent l'insécurité linguistico-culturelle en contexte algérien :

En didactique¹, une langue devient étrangère lorsqu'elle constitue un objet linguistique qui s'oppose par ses qualités à la langue maternelle. La langue étrangère n'est pas la langue de première socialisation, ni la première dans l'ordre des appropriations linguistiques. La proportion entre apprentissage et acquisition s'inverse dans son mode d'appropriation par rapport à ce qui fonde la langue maternelle et le critère d'appartenance est lui aussi minoré.

Le français² est donc une langue étrangère pour tous ceux qui, ne le reconnaissent pas comme langue maternelle, entrent dans un processus plus ou moins volontaire d'appropriation, et pour tous ceux qui, le reconnaissent ou non comme langue maternelle, en font l'objet d'un enseignement à des parleurs non natifs.

Si nous voulons nous interroger sur les causes qui nourrissent le phénomène d'insécurité linguistico-culturelle, nous mettons surtout l'accent sur les facteurs qui ont relation avec le milieu d'enseignement/apprentissage, comme dans notre cas les apprenants de la deuxième année secondaire, aussi sur leur milieu social et leur milieu familial, ces causes peuvent influencer d'une manière, directe ou indirecte l'apprentissage des apprenants. Nous essayons de les envisager de la manière suivante :

- La politique d'arabisation

La politique³ d'arabisation intensifiée à partir des années 70 a fortement inscrit la présence de l'arabe classique dans le paysage algérien, et a eu comme conséquence directe une régression du français dans les années 80. Le français n'est alors enseigné que comme une simple matière parmi d'autres, ce qui a délimité son champ d'action, et aussi l'interaction entre les locuteurs algériens.

-Le statut formel des apprenants

Dans le statut formel, le français est une langue difficile, et non accessible, dans la mesure où la plupart de nos apprenants, la considèrent comme rigide et très complexe, au point de vue de la structure syntaxique, la grammaire, le lexique, et par conséquent difficile à maîtriser. Par exemple les règles de l'emploi du participe passé avec l'auxiliaire avoir ou être et celle du genre. Ce qui explique leur désintérêt à l'égard des cours de français.

-Le statut informel des apprenants

La question⁴ de la langue se retrouve souvent au cœur de la problématique qui nous préoccupe, la langue de l'école étant considérée comme éloignée à la fois de la langue maternelle des apprenants, cela conduit à s'interroger non plus sur les écarts culturels mais sur le milieu socio-culturel d'où viennent tous les apprenants.

1-CUQ Jean Pierre., GRUCA I., Cours de didactique du français langue étrangère et seconde, ed. presses université de Grenoble, 2005, p. 93.

2- CUQ Jean Pierre., Dictionnaire de didactique du français, 2003 : 150.

3-BEDJAOUI Nabila., Insécurité linguistique chez les étudiants de FLE, Thèse de Magistère, Université de Biskra, 2006, p.3.

4- KERZIL J., VINONNEAU G., l'interculturelle principes et réalités à l'école, ed. SIDES, 2004, p. 80.

- Le milieu familial des apprenants

Tout apprenant, était socialisé d'abord dans un milieu familial, comme notre cas, la majorité de nos apprenants de Tolga, la langue française n'est jamais leur langue maternelle, et son usage en famille est assez restreint, ces mêmes apprenants déclarent lire et suivre les émissions de télévision et de radio aussi bien en arabe qu'en français. Sans oublier le niveau intellectuel des parents qui demeure très important, et leurs caractères culturels et sociale exercent une grande influence sur la réussite, ou l'échec, de leurs enfants en général, et celui de la langue étrangère en particulier.

- Le milieu environnemental des apprenants

L'importance du milieu social, dans lequel l'apprenant grandit avec ses normes, ses références, ses valeurs, ses croyances, et l'appartenance aux classe socio-économique défavorisées, cela veut dire que l'apprenant placé entre deux modes de structures de la réalité environnante, est fortement déterminé par la réalité dans laquelle il vit.

- Le facteur de relativisme

Le relativisme¹ entrave toute rencontre interculturelle, en éliminant la référence à son propre système, et alimente les notions de stéréotypes, de clichés et de préjugés. De fait, le relativisme s'oppose à l'acculturation dans son sens d'enrichissement.

- Le facteur de l'ethnocentrisme

L'apprenant² considère sa propre culture comme la norme de toutes les autres, où l'apprenant peut se renfermer sur lui-même dans un système clos.

- Le facteur de stéréotypes

Les stéréotypes³ définis comme des images figées que l'on attribue à un groupe humain, sont considérés à juste titre comme l'une des causes principales des obstacles à la communication, et aux échanges entre individus de cultures différentes, chaque individu est porteur d'un certain nombre de ces images qu'il construit en premier lieu au sujet de son groupe d'appartenance.

- Le facteur des représentations négatives

Les représentations négatives sont des attitudes xénophobes; qui veut dire hostiles par principe aux étrangers, à ce qui vient de l'étranger, se manifestent par le biais de comportements de rejet et de refus de l'autre.

- La traduction

La traduction⁴ générale qui permet à la langue arabe de reprendre d'une manière définitive sa place dans la société et à transposer tous les aspects de la vie quotidienne communs et spécialisés de la langue étrangère (celle de l'ancien colonisateur) vers la langue arabe.

1-DAKHIA Abdelouahab., Théorie(s) et Pratique(s) de classe, Cours destiné aux étudiants de Mastère 2.

2- Ibid.

3-KERZIL J., VINONNEAU G., l'interculturelle principe et réalité à l'école, éd. SIDES, 2004, p.82.

4-TALEB IBRAHIMI K., Les Algériens et leur(s)langue(s), éd. ELHIKMA, Alger, 1997, p. 184.

- Le statut de l'enseignant

Ce que nous devons prendre en plus, que la qualité de natif ou non natif d'un enseignant, c'est la nature des représentations, le niveau socio-économique, le degré de sécurité linguistique et culturelle, et la qualité de la formation initiale et continue, qui déterminent la qualité de la posture d'enseignement.

- L'insuffisance des supports didactiques

Le manque de documents authentiques ou fabriqués, des images (vidéo et télévision), aussi les outils audio-oraux et audio-visuels défavorisent une immersion concrète, de nos apprenants dans un bain linguistiquo-culturel, ce qui engendre le blocage et l'incapacité de communiquer correctement dans une langue étrangère.

- La pluralité du contexte algérien

La coexistence dans une même société, une réalité plurilingue et pluriculturelle qualifie de complexe et conflictuelle, cette situation se caractérise par un double tranchons, d'une part c'est une richesse, une diversité, une évolution, échange, et aussi une création, d'autre part, elle alimente et fait survivre certains phénomènes comme l'insécurité linguistico-culturelle.

4-1 Les conséquences de l'insécurité linguistico-culturelle en contexte algérien

L'insécurité linguistique est vécue différemment par nos locuteurs du tolga, les conséquences générées sont nombreuses et changeantes d'un apprenant à l'autre.

4-1-1 L'hypercorrection

L'hypercorrection¹ c'est d'abord l'expression du sentiment de la non maîtrise des règles de la langue, de plus, c'est un effet de l'insécurité linguistique, ainsi l'hypercorrection se manifeste par rapport à la norme, c'est une déviance consciente, une correction qui s'opère par erreur ou par ignorance des règles qui régissent la langue, il s'agit là d'une mauvaise application d'une règle (celle de la prononciation française) imparfaitement assimilée.

4-1-2 Le mélange des langues et l'alternance des codes

Dans notre cas, les apprenants de la deuxième année secondaire, fournissent des efforts pour maîtriser la langue française, nous constatons que très souvent lorsque, ils produisent leurs discours, ils opèrent un passage d'une langue à l'autre, que l'on appelle mélange de langue, par exemple de la langue française qui est une langue étrangère, vers l'arabe dialectale, qui représente leur langue maternelle. Ce mélange est dû à l'incompétence linguistique, aussi à un manque de la richesse vocabulaire.

1-ROUSSI Maria., L'insécurité linguistique des enseignants non natifs de langues étrangères, Thèse université Paris 3, 2009.

Nous parlons de l'alternance des codes lorsque, il y a un changement de langue au niveau d'une même phrase ou d'une phrase à l'autre notamment dans les milieu urbain, par exemple dans notre cas, nous remarquons, chez nos apprenants, qu' ils remplacent les mots français par des mots de l'arabe dialectal, cela implique d'un côté la résistance des langues locaux pour le changement, et d'un autre côté , l'incapacité et la difficulté des apprenants , à exercer correctement les normes de langues exogène.

4-1-3 L'échec scolaire

Dans toute rencontre avec l'Autre, avec l'étrange et l'étranger, provoque chez l'apprenant une souffrance et la peur, surtout l'angoisse réside lorsque nos apprenants de la deuxième année secondaire, être confronté à une langue qui leur échappe, cette langue serait le constat douloureux de l'incompétence et les limites de ces sujets.

Cette souffrance, axée sur l'impossibilité de dire ou écrire dans la langue de l'Autre, qui engendre dans la plupart des cas, à l'échec scolaire. Cette situation à forcément un impact négatif sur le développement social et /ou économique du pays comme l'Algérie.

Conclusion

Notre réflexions était centrée sur la langue étant le véhicule de la pensée individuelle qui veut dire, chaque langue constituée un système de mots porteurs de significations spécifiques, aussi la culture considérée comme ensembles des conduites, des comportements et les perceptions qui découle de la pensée de individu dans une communauté où il partage les mêmes croyances, traditions, mœurs, etc..., avec ses seins.

De plus, le lien étroit entre langues / cultures selon l'hypothèse Sapir-Whorf, qui considèrent la langue comme une vision du monde dans une communauté linguistique mais partielle.

En outre cette hétérogénéité linguistiques / culturelles en contexte algérien favorisent le phénomène d'insécurité linguistico-culturelle, ce phénomène est imbriqué directement avec la notion de la norme, C'est-à-dire lorsque les locuteurs se sentent incapables de maîtriser les règles légitime d'une langue cela, est dû à des facteurs sociaux multiples, qui engendre encor des conséquences qui touche l'évolution social et / ou économique du pays.

Chapitre II :

Langues en présence en Algérie

contact ou conflit ?

Introduction

La sociolinguistique¹, l'une des sciences du langage qui, depuis quatre décennies environ, a apporté à cet ensemble disciplinaire le plus de renouveau théorique et méthodologique, il s'agit d'une science du langage en sociétés.

William Labov, l'un des pères fondateurs de cette discipline, apparue dans les années 60 aux Etats unis. Il ne trouve aucune différence entre la sociolinguistique et la linguistique, car, la linguistique étudie la science des langues humaines et la sociolinguistique, traite de l'aspect social de ces mêmes langues. De cela « *le langage est une réalité à la fois linguistique et sociale.* »².

1- Le paysage sociolinguistique algérien

L'Algérie, de par sa construction, et sa particularité géographique, était un lieu bien disposé et un espace ouvert de l'émergence de différentes langues et cultures, considéré comme un pays arabo-musulman, a vécu plusieurs invasions étrangères, et influencé en profondeur, par de multiples cultures : (Phénicienne, Carthaginoise, Romaine, Byzantine, Arabe, Turque, et française)³.

Après l'indépendance, l'Algérie voulait revivre par un positionnement, d'insisté sur sa culturel, la langue et l'identité et de redonner à la langue arabe standard un nouveau statut et son véritable poids, valeur comme langue du coran, pareil à un outil symbolique de l'identité, en plus de sa fonction religieuse.

Donc, la politique linguistique, trace une nouvelle schématisation de récupération des attributs de l'identité arabe, redonner a la langue arabe standard son aspect premier, comme un conduit vers l'indépendance culturelle, cela était le projet de l'arabisation comme un écoulement progressive dans les diverse secteurs de l'activité socio-économique du pays.

Dans ce sens l'arabisation, se fixe solidement pareille a une plate forme, représente une réaction contre la langue française qui demeure une langue étrangère dans la société algérienne.

Il assiste deux variétés de l'arabe, une variété haute, réservée pour l'usage officiel dite l'arabe standard et une variété basse minorée par les politiques linguistiques mais, pratiquer par la majorité des Algérie dite l'arabe dialectal.

A côte de l'arabe dialectal, le berbère, se présente sous forme de plusieurs dialectes envisagée dans les pratiques journalières des locuteurs algériens qui se diffèrent d'une région à une autre de plus la présence de la langue française et les autres langues étrangères comme, Langlais, l'espagnol, dans ce territoire large de la société algérienne.

Dans ce sens, il est préférable de décrire clairement et reflété la lumière sur la réalité sociolinguistique de chaque langue et variété telle qu'elle se présente au sein de cette société :

1-BOYER H., Introduction à la sociolinguistique, éd. Dunod, Paris, 2001, p.9.

2- MEILLET A., Linguistique historique et Linguistique générale, éd. Champion, Paris, 1958, p. 16 et 17-18.

3- QUEFFÉLEC A., DERRADJI Y., DEBOV V., DEKDOUK-SMAALI D., BENCHEFRA-CHERRAD Y., Le français en Algérie, Lexique et dynamique de langues, éd. Duculot, Bruxelles, 2002, p.11.

1-1 L'arabe standard

L'arabe standard, représente langue du coran, de l'unité nationale et surtout un symbole de la personnalité identitaire, de la population algérienne. D'un côté elle est essentiellement utilisée dans l'enseignement, les administrations et dans toutes les institutions de l'Etat.

Par ailleurs, « *Cette langue étant perçue et considérée comme composante essentielle de l'identité du peuple algérien est en quelque sorte le ciment de l'unité nationale.* »¹

Elle n'existe que dans le discours officiel, son usage est exclusif aux écoles coraniques or, elle n'est jamais utilisée comme moyen de communication dans la vie quotidienne du peuple algérien.

1-2 L'arabe dialectal

Le statut de l'arabe dialectal et minoré, dévalorisé, par le pouvoir politique son usage est exclusif à la vie familiale et environnemental c'est le véritable instrument de communication pour la plupart des locuteurs algériens, c'est la langue du quotidien, de leur première socialisation. Donc « *L'arabe dialectal est la langue maternelle de 72 % de la population algérienne.* »²

Néanmoins, selon Y. Derradji³ distingue quatre grandes variétés linguistiques de l'arabe algérien, l'oranais qui domine dans la partie occidentale du pays, dans la mesure où il est utilisé depuis la frontière algéro-marocaine jusqu'aux limites de ténès.

Quant à la zone centrale de l'Algérie jusqu'à Bejaia, il indique que l'algérois est largement répandu de plus un parler rural, se trouve à l'est du pays, qui veut dire de Constantine à la frontière algéro-tunisienne existent des parlers propres aux villes de Annaba et Constantine.

Encore, autre variété est utilisée dans le sud de l'Algérie, ce que K. T. Ibrahim appelle « *l'aire saharienne* »⁴. Cet arabe algérien ne se présente pas comme un système linguistique homogène, mais il connaît de multiples variétés linguistiques dont la diversité est masquée par une étiquette au singulier.

1-3 Le berbère

Le berbère est qualifié de ses multiples variétés linguistiques, chaque communauté et caractérisé par une variété linguistique propre à elle, qui peut se différencier d'une autre, par exemple les régions berbérophones sont spécifiques dans leur ensemble, par un paysage montagneux, représente pour ces locuteurs leurs racines, à l'attachement aux terres de leurs ancêtres.

Aujourd'hui, cette variété bénéficiée est la deuxième langue nationale, elle est figurée dans l'enseignement comme langue et culture, dans les mass média, la chanson et la poésie. Y. Derradji⁵ signale que la population berbérophone s'installe encore dans trois grandes régions de l'Algérie.

1-ZABOOT T., Un code switching algérien : le parler de Tizi-Ouzou, Thèse de doctorat, Université de la Sorbonne, 1989, p. 80. cité par Melle HARBI Sonia., Mémoire de Magistère, Université de Tizi-Ouzou.

2- LECLERC J., Algérie dans l'amenagement linguistique dans le monde, Québec, TLFQ, Université Laval, 24 Février 2007, «[http : // www.Ulaval.ca/ax/ AFRIQUE / Algérie-1 demo.Htm](http://www.Ulaval.ca/ax/AFRIQUE/Algérie-1_demo.Htm)». 26/01/2008. cité par Melle HARBI Sonia., Mémoire de Magistère, Université de Tizi-Ouzou.

3- DERRADJI Y., et al, le français, p. 35. cité par Melle HARBI Sonia., Mémoire de Magistère, Université de Tizi-Ouzou.

4- DERRADJI Y., et al, le français, op.cit.

5- Ibid.; p.31.

1-3-1 Le kabyle

Le kabyle¹ est la variété utilisée au nord de l'Algérie, plus particulièrement dans la région centre (Algérois, Grande Kabylie, massif du Djurdjura) et la région centre est de l'Algérois à Bejaia et à La variété chaoui sétif.

1-3-2 La Variété chaoui

Le chaoui est en usage au sud est, dans le constantinois depuis les Aurès jusqu'aux contreforts de l'Atlas saharien.

1-3-3 Les variétés Targui et Mozabite, s'emploient au sud de l'Algérie, dans le massif du Hoggar et le Mzab.

a) Le m'zab employé par les mozabites qui vivent dans le nord du Sahara algérien dont la principale ville c'est Ghardaïa.

b) Le targui pratiqué par les touarègs qui vivent dans le Sahara, communauté que l'on appelle aussi, « Les hommes bleus ».

1-4 Les langues étrangères

1-4-1 Le Français

Le français² est une langue romaine, appartient à la famille indo-européenne, pour la société algérienne, le français est désignée par une langue étrangère, à cause, de plusieurs années de colonisation (1830 – 1962), où le premier et le dernier objectif du colonisateur français, c'est faire disparaître toute une patrimoine culturelle et effacé toute trace d'une langue qui représente identité arabo- musulmane pour les algériens.

De nos jours, elle jouie d'une place intégrante de la réalité sociolinguistique algérienne, le français, présent dans la cellule familiale, surtout dans les grand villes, les milieu urbains, dans le système éducatif, enseigner seulement comme une matière, dans les secteurs : administratif, politique et économique, dans les médias, la presse, un grand nombre de journaux écrites en langue française, cette langue coexiste avec les langue maternelles, comme l'arabe algérien et toutes les variétés linguistiques de la langue berbère.

En outre, Sofia Benrahal³ dans Mythe ou réalité : la francophonie en Algérie, distingue trois catégories des locuteurs francophones algériens :

Pour elle, les "francophones réels " c'est-à-dire; les personnes qui utilisent réellement le français dans la vis quotidienne. Ensuite, les " francophones occasionnels ", sont ceux qui emploient le français dans des situations de communication (formelle ou informelle) bien déterminées, dans ce cas nous remarquons que le français est en usage qui se succède régulièrement avec l'arabe, c'est-à-dire, situation de remplacement.

1-KAABEHE Dalila., Mémoire de Magistère, Université de Bana, 2010.

2- Ibid.

3- BENRAHAL Sofia., Mythe ou réalité, [http://www. Initiative. Refer.org /notes/sess610.htm](http://www.Initiative.Refer.org/notes/sess610.htm).

Enfin, " les francophones passifs ", il est clair que cette dernière catégorie comprend les locuteurs algériens qui comprennent le français mais qui ne le parlent pas.

Le français possède encore, une grande force de résistance au sein de la société algérienne ce qui lui a donné l'occasion de garder son prestige, notamment dans le milieu intellectuel. Elle est qualifiée langue de savoir et de la modernité de l'ouverture sur le monde.

De cela, nous pouvons dire après l'extension et le reflux l'arabe standard, devenu aujourd'hui la langue officielle et nationale son utilisation est limitée à des situations formelles. Elle n'est jamais l'outil de communication dans la réalité des locuteurs Algériens.

Au contraire c'est l'arabe dialectal est la plus parlée, celle de la majorité des locuteurs, le français résiste encore dans le territoire Algériens.

La politique linguistique, a délimité le flottement des autres langues et variétés linguistiques à la surface à cause de la domination de l'arabe standard d'une part, et la réalité sociolinguistique algérienne d'autre part.

1-4-2 L'anglais

En 1993, l'enseignement¹ de l'anglais devient possible comme première langue étrangère, à titre optionnel et en concurrence avec le français. Le choix de la première langue étrangère est laissé à l'appréciation des parents. Inexistante dans l'environnement linguistique et culturel du sujet parlant algérien.

La langue anglaise n'en bénéficiait, pas moins de sa réputation de langue des sciences et des techniques, mais le français reste langue de prestige, occupe une position de force de l'avenir en Algérie, par rapport à la langue anglaise.

1-4-3 L'espagnol

L'Ouest algérien² a subi une puissante influence espagnole, caractérisée par un apport migratoire particulièrement important sous la colonisation française. Cette présence espagnole dans l'Oranie a laissé des traces linguistiques dans la variété oranaise d'arabe dialectal.

La présence de la langue espagnole est forte dans le parler quotidien de la population oranaise, son développement s'explique essentiellement par des facteurs sociaux et économiques :

- La position géographique de l'Algérie, sa proximité avec l'Espagne ainsi que les brassages de population induits par les conquêtes.
- Les fréquents séjours et déplacements vers l'Espagne qu'ils effectuent pour s'approvisionner en denrées alimentaires et produits manufacturés ont favorisé d'abord l'apprentissage de la langue de ces régions et développé l'emprunt linguistique à cette langue, comme il existe d'autres langues étrangères dans la société algérienne.

1- QUEFFÉLEC A., DERRADJI Y., DEBOV V., DEKDOUK-SMAALI D., BENCHEFRA-CHERRAD Y., Le français en Algérie, Lexique et dynamique de langues, éd. Duculot, Bruxelles, 2002, p.37.

2- Ibid., p.38.

2- Contact de langues en algérie

Le contact durable du français, avec l'arabe standard et les autres variétés, régionales du berbère, contribue à lui donner une particularité algérienne, qui fait sortir sa matière des différentes cultures et identités marquant la réalité quotidienne des algériens. Qui veut dire la spécificité du contexte algérien réside dans sa diversité linguistique, culturelle et identitaire qui trace la réalité concrète quotidienne.

Notre réflexion est centré sur l'Algérie, où se stationnent plusieurs langues / cultures, dans des situations linguistiques / culturelles distincts parmi lesquelles, nous remarquons l'existence des phénomènes comme le bilinguisme et la diglossie.

2-1 Le bilinguisme

Pour A. Martinet, «...il est nécessaire de redéfinir le terme de bilinguisme (emploi concurrent de deux idiomes par un même individu ou à l'intérieur d'une même communauté) ...»¹.

Selon Khaoula Taleb Ibrahim² La société algérienne est donc bien une société bilingue, puisque deux langues différentes l'arabe et le français sont utilisées en contact permanent.

Elle insiste aussi que le bilinguisme reflété dans la réalité des pratiques des locuteurs algériens, dans la situation concrète de la communication, dans laquelle le français a laissé son empreinte non seulement dans les différents dialectes, mais a marqué aussi certains usages de la variété standard.

Le bilinguisme est défini dans le Trésor de la langue Française informatisé³ comme étant le fait de parler couramment deux langues; état ou situation qui en résulte, Donc, tout ce qui résulte de l'usage courant de deux langues est appelé bilinguisme.

De ces définitions, nous pouvons déduire que le bilinguisme, est un phénomène fort présent en Algérie dans la mesure où nous distinguons un bilinguisme français /arabe standard, français / berbère et arabe classique / berbère.

2-2 La diglossie

Le terme de la diglossie⁴ d'origine grecque est composé de deux parties qui sont **di-** qui signifie **deux**, et **glossie** qui vient du grecque *glôssa* qui veut dire en français **langue**.

D'un point de vue, J.Dubois⁵ avance que la diglossie est conçue comme une situation bilingue dans laquelle une des deux langues est de statut sociopolitique inférieur. Alors certains théoriciens assignent un aspect conflictuel à la diglossie.

1-MARTINET A., bilinguisme et diglossie, appelle à une vision dynamique des faits " in la linguistique, 1973, v. 18, 1. cité par TALEB IBRAHIMI K, p.50.

2- TALEB IBRAHIMI K, les Algériens et leur(s) langue(s), El HIKMA, Alger 1997, p. 50-52.

3-Définition de bilinguisme accessible sur le site du trésor de la langue française informatisé, URL : [http://atilf.atilf.fr/dendien/scripts/tlfiv5/advanced.exe?8;s=1420533855](http://atilf.atilf.fr/dendien/scripts/tlfiv5/advanced.exe?8;s=1420533855;); (consulté 11/03/2014). Cité par MOUSSAOUER A, Thèse de Master, p.42.

4-Définition étymologique que nous avons trouvée le cours bilinguisme et diglossie, dans le cahier de sociolinguistique, niveau 3^{ème} année licence, Université de Béjaia, cité par MOUSSAOUER A, Mémoire de Master, p.42.

5- DUBOIS J, 1994, p. 155. cité par MOUSSAOUER A, Mémoire de Master, p.43.

Pour khaoula , la diglossie, «... *participe à la dynamique sociale et donc aux conflits culturels internes et externes, dans la mesure où l'on veut bien considérer que toute langue est à la fois acte, produit et condition d'une culture en même temps que véhicule de communication* »¹.

Encore, elle essaye de montrer, que cette conception de la diglossie, correspond au contexte algérien, qui par son appartenance à trois aires culturelles au moins est traversée non plus par un seul rapport d'imposition symbolique, mais trois rapports différents qui structurent les relations intervariétés linguistiques, en faisant de chaque langue un enjeu de lutte pour le pouvoir symbolique d'un part, et constituant, d'autre part, un facteur important dans la structuration des représentations et des attitudes qu'adoptent les locuteurs vis-à-vis de chaque variété.

Elle tire notre attention que le terme diglossie, concerne aussi cette relation de domination symbolique, mettant en rapport une langue dominante et une langue dominée.

Ainsi, Fishman² a modifié la conception de Ferguson sur deux points :

- D'une part, il insiste moins sur la présence de deux codes (il peut y en avoir plus, même s'il pense qu'en général la situation se ramène à l'opposition entre une variété haute et une variété basse).
- D'autre part, il pose que la diglossie existe dès qu'il y a une différence fonctionnelle entre deux langues, quel que soit le degré de différence, du plus subtil au plus radical : la relation génétique entre les deux formes n'est pas une obligation.

La conception du mot "diglossie" pour Louis.J.Calvet³ est différente de celle, que donne Ferguson, selon Calvet la vision de Ferguson très limitative et restreinte, et ne couvre qu'une partie d'une définition plus large que peut avoir ce terme, et que la situation linguistique dans les pays plurilingues est plus complexe qu'une simple coexistence de deux variétés d'une seule langue.

Mais cette situation n'est qu'une partie de ce qu'on appelle diglossie enchâssée, c'est-à-dire la coexistence de plusieurs langues ou variétés de langues, dans des situations différentes, dans un pays où ces différentes formes linguistiques sont incluses les unes dans les autres.

L.J.Calvet⁴ nous donne l'exemple des pays du Maghreb, notamment l'Algérie, se caractérisent par la présence de quatre langues aux fonctions très diversifiées, elles relèvent certainement de statuts différents :

- L'arabe classique est la langue du Coran, elle est essentiellement écrite et peut être utilisée pour les prêches ou pour certains enseignements. En résultat, il l'a comparée au latin dans certains pays d'Europe au moyen âge, et comme le latin est alors une langue morte.

1- TALEB IBRAHIMI K, les Algériens et leur(s) langue(s), El HIKMA, Alger 1997, p. 49.

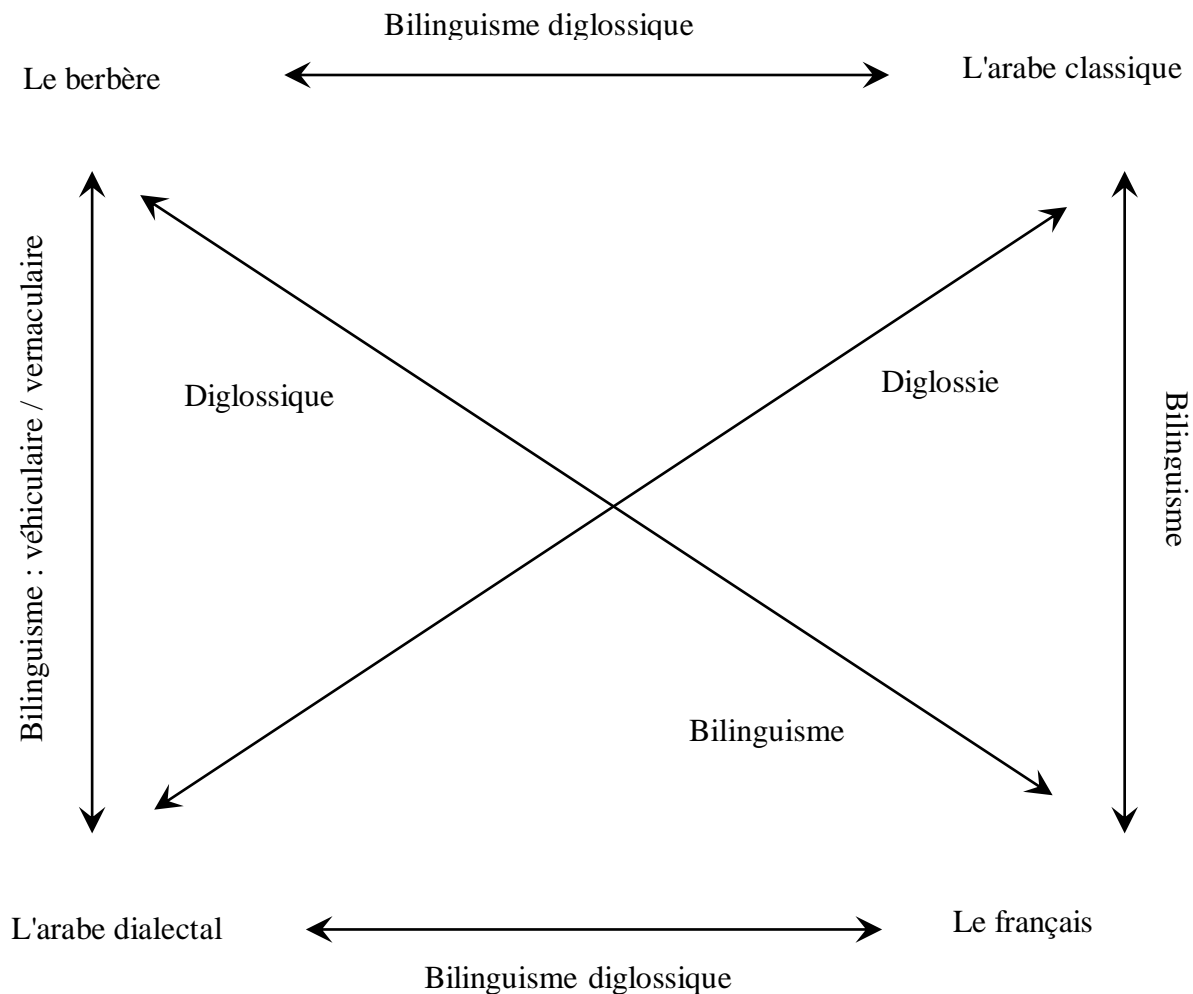
2- CALVET Louis.J., la guerre des langues et les politiques linguistiques, éd. Hachette littérature, Payot, 1987, p. 45.

3-Ibid., p. 46.

4- Ibid., p. 52.

- La langue française est une langue étrangère, une langue de référence culturelle.
- L'arabe moderne ou l'arabe médian qui tire son origine de l'arabe classique mais c'est une forme qui a connu un enrichissement et modernisation du vocabulaire. Elle est la langue nationale et officielle du pays et largement utilisé dans la vie publique et les médias.
- Les langues maternelles, elles sont des dialectes : les parlers arabes ou berbères.

Rabah Kahlouche¹ a essayé à son tour de schématiser les différentes relations qui existent entre les divers parlers présents en Algérie.



Schémas représente les différentes relations entre les divers parlers en contexte Algérien.

¹-KAHLOUCHE Rabah, le berbère, cité par HARBI S, les représentations sociolinguistique des langues (arabe, français) chez les étudiants de l' université de Tizi-Ouzou, p. 28.

- La relation de bilinguisme diglossique entre :
 - Le français et le berbère, entre le français et l'arabe dialectal et entre l'arabe classique et le berbère
 - La relation de diglossie entre l'arabe classique et l'arabe dialectal.
 - La relation de bilinguisme entre le français et l'arabe classique.
 - La relation de bilinguisme véhiculaire / vernaculaire entre l'arabe dialectale et le berbère. Ce type est le qualifiant des locuteurs berbérophones en Algérie, qui parlent l'arabe dialectal quand ils entrent en contact avec les arabophones, pour se comprendre.

De cela, nous pouvons dire que les phénomènes de bilinguisme / diglossie traduisent la réalité sociolinguistique, correspond au contexte algérien car il s'agit des langues et variété en même milieu, cette situation favorise le contact de deux langues, ou encore plus qui s'inscrivent dans un rapport, d'une langue dominante et une autre dominée.

Nous sommes donc face à une situation de plurilinguisme, le cas de la domination des langues. Par exemple entre l'arabe standard et l'arabe dialectal, qui justifie la relation de diglossie, encore entre le français et l'arabe standard qui implique la relation de bilinguisme.

3-Les représentations linguistiques /culturelles

3-1 Les représentations linguistiques

La didactique des langues / cultures et la didactique du FLE en particulier, ont accordé une grande importance au concept des représentations en tant qu'élément actif dans les situations d'enseignement /apprentissage.

A partir des années 1970, les recherches¹ sur le concept de représentation ont connu, un grand succès dans le domaine des sciences de l'éducation, en 1969, Migne a été parmi les premiers à discuter de l'importance de ce concept par rapport au questionnement didactique.

Selon Samira Boubakour,² la notion de représentation peut se concevoir comme étant un système perceptif où les modèles, les opinions, les règles, les croyances les attitudes et les valeurs, d'un groupe social sont en continuelles interaction.

Aussi Bourdieu s'est intéressé à la langue en tant que structure symbolique porteuse d'idiologie et véhiculant des représentations. Pour lui, la langue, le dialecte ou l'accent, réalités linguistiques et critères de la pratique sociale, « *sont l'objet de perception mentales, c'est-à-dire d'actes de perception et d'appréciation, de connaissance et de reconnaissance, [...] »*³.

1-BOUBAKOUR Samira, la notion des représentations culturelles en didactique des langues, thèse de Doctorat, Université de Batna, p. 20.

2-Ibid.

3- BOURDIEU P, 1980 a : 65, cité par BOUBAKOUR Samira, p. 18.

Dans ce sens, nous pourrions dire que les représentations c'est la manière de voir les choses, sont les images mentales qui peuvent être perçues par l'esprit, pour déterminer la valeur, ou donner des opinions ou prendre une décision, ces représentations ont un enracinement, de la résistance et une circulation très large dans la société.

Les représentations linguistiques enregistrent des mythes, des valeurs, les locuteurs se forgent l'idée qu'il existe des langues plus valorisantes que d'autres et décident par conséquent de rejeter telle forme linguistique et de favoriser telle autre forme. Selon J- L- Calvet les représentations c'est « *la façon dont les locuteurs pensent les pratiques, comment ils se situent par rapport aux autres locuteurs, et aux autres pratiques, comment ils situent leurs langages par rapport aux autres langues* »¹.

Le même auteur souligne que ces représentations déterminent :

- Des jugements sur les langues et la façon de les parler, jugement qui souvent se répandent sous forme de stéréotypes, c'est-à-dire, des mots, des formules figées, ou d'attitudes non adaptées à la situation.
- Des attitudes face aux langues, aux accents, c'est-à-dire en face aux locuteurs que les stéréotypes discriminent.
- Des conduites linguistiques tendant à mettre la langue du locuteur en accord avec ses jugements, et ses attitudes, c'est-à-dire la manière d'être avec les autres, comportement.

La langue française reçoit également deux types de représentations dans le contexte algérien, chez nos apprenants, la langue française permet une ouverture de l'esprit, de savoir, de la modernité, aussi une langue qui appartient à notre héritage d'un côté.

Dans un autre côté, la langue française est difficile, non accessible parce qu'elle a une grammaire compliquée encore, nous remarquons un dénigrement de soi pour ce qui du niveau, une autodépréciation liée à l'insatisfaction linguistique, certains ne sont pas fiers de leurs pratiques ce qui bloque ou ralentit le processus d'apprentissage ou pousse vers l'échec.

3-2 Les représentations culturelles

Selon Samira Boubakour² les représentations culturelles ont pour fonction principale : l'interprétation de la réalité environnante et en lui donnant un sens à travers le remodelage mental et la symbolisation. Elle explique que la représentation traduit la nature des rapports qu'ont les individus avec leur environnement et apporte un éclairage sur les liens sociaux

1-CALVET L- J, pour une écologie des langues du monde, Plon, France 1999, p. 158. cité par HARBI S, les représentations sociolinguistiques des langues (arabe, français) chez les étudiants de l' université de Tizi-Ouzou.

2- BOUBAKOUR Samira, l'enseignement des langues-cultures: dimensions et perspectives, p. 18.

D'après Lussier¹ les représentations culturelles évaluent à la fois la culture du sujet et celle de l'Autre, elles sont principalement attitudinales, c'est-à-dire manière d'être avec les autres, comportement. Elles peuvent être positives ou négatives, les représentations positives (attitudes xénophiles), c'est-à-dire qui manifeste de la sympathie en vers les étrangers, qui s'expriment à travers des comportements et des pratiques d'ouverture à l'Autre, par contre les représentations négatives (attitudes xénophobes), qui veut dire qui se manifestent par le biais de comportements de rejet et de refus de l'Autre.

La notion de représentation culturelle traite d'une part de la relation entre l'apprenant et la culture étrangère enseignée et d'autre part, du rapport qui existe entre l'apprenant et son identité. Dans le fait d'enseigner une langue et sa culture c'est déterminer la façon dont la culture propre des apprenants entre en interaction avec la culture de l'Autre.

Les images² que nous nous faisons de notre propre culture seront probablement partagées par notre entourage, car nous avons en commun les mêmes références sociales et culturelles, tandis que les représentations que nous avons forgées de la culture étrangère ne seront pas obligatoirement partagées par tous les membres du groupe dont nous faisons partie, cela dépendra d'abord du niveau de connaissance que chacun possède sur la culture étrangère et de l'intérêt porté à cette culture.

Dans notre cas la majorité de nos apprenants de la deuxième année secondaire, ont des liens positifs avec le français, ceci est illustré par des termes de l'affection, de la subjectivité, qu'ils aiment la pratiquer aussi elle est pour eux un outil de travail et de promotion sociale, cela les encourage de la parler. Encore, parce qu'ils confèrent un certain statut intellectuel de développés, d'instruits, ils l'utilisent pour avoir un certain prestige.

4- L'identité linguistique / culturelle

4-1 L'identité linguistique

L'identité³ est d'abord comme un phénomène individuel, c'est-à-dire chaque individu possède sa propre conscience identitaire que le rend différent de tous les autres. Aussi elle peut être comme la façon où l'être humain construit sa relation personnelle avec l'environnement, et son rapport avec d'autres personnes, pour désigner son appartenance à un groupe social.

La construction identitaire reflète l'histoire personnelle de chacun. Cette histoire comprend plusieurs éléments différents : l'interaction de la personne avec ses parents, l'éducation reçue dans son milieu, l'expérience vécue, etc.

L'identité linguistique⁴, est une composante des identités individuelles et collectives. Le processus d'identification, qui inscrit l'individu dans une sphère sociale particulière, se traduit par les pratiques langagières. Dans ce cadre, la langue peut être perçue comme étant véhiculaire de l'identité.

1-LUSSIER, la notion des représentations culturelle en didactique des langues, BOUBAKOUR Samira, l'enseignement des langues-cultures: dimensions et perspectives, p. 20.

2-BRIGIDA Ticiane Ferrira de Silva, pour une pédagogie différenciée en classe de FLE, Université de Franche-comté, France brigidaticiane @ yahoo.fr. P. 95.

3-DORAIS L-J, la construction de l'identité Département d'anthropologie, Université laval, p. 2.

4-BOUBAKOUR Samira, l'enseignement des langues-cultures: dimensions et perspectives, p. 16.

Certain spécialistes, notamment Le Page et Tabouret-Keller¹, s'accordent pour dire que la langue participe activement dans la construction identitaire du sujet individuel, et en tant qu'objet partagé par un nombre de personnes, elle constitue un volet spécifique de l'identité collective. Les choix linguistiques déterminent l'appartenance à un groupe, cela permet aux membres de ce groupe de se démarquer par rapport aux autres.

Le sujet² s'identifie à sa parole, qui devient prolongement du moi et équivalent de son identité, à travers l'accueil que reçoit, en situation de communication, sa parole, il se sentira reconnu ou ignoré, accepté ou rejeté, valorisé ou dévalorisé, il va s'ouvrir ou se replier sur lui-même, il pourra tolérer, ignorer ou devenir agressif vis-à-vis de la parole des autres.

«Se réalisant à travers l'échange social, la constitution de l'image de soi confère donc à la parole une place centrale dans la problématique identitaire .C'est à travers la parole et les stratégies interactives qu'elle véhicule que s'exprime essentiellement la demande de reconnaissance. »³

De cela notre langue qui permet une disposition visible des parties bien construites de notre identité, c'est-à-dire donner une forme spécifique à notre personnalité et qualifier notre monde d'appartenance par rapport aux autres.

4-2 L'identité culturelle

Yaguello trouve que *« la langue est généralement considérée comme faisant partie du patrimoine culturel d'un peuple. Le fait même que les langues diffèrent leur assigne un rôle différenciateur entre cultures.»⁴*

De cela, l'emploi d'une langue donnée est révélatrice d'un ensemble des biens hérités, héritage commun d'une collectivité, d'un groupe humain, de la personnalité et de l'identité du sujet parlant, dans ce sens, le caractère sociale de la langue reste étroitement liée à l'identité culturelle des sujets des groupes et des sociétés, elle est le véhicule de leurs personnalité, origine, conduite, comportements, mœurs, habitudes et l'appartenance à une communauté, lorsque les langues se diffèrent, par conséquent les cultures se diffèrent aussi, d'une société à une autre.

Pour Zarate et Gohard-Radenkovic la langue est une manifestation de l'identité culturelle et *« tous les apprenants, par la langue qu'ils parlent, portent en eux les éléments visibles et invisibles d'une culture donnée. Ainsi, dès le jeune âge, il se développe chez les apprenants des représentations collectives et des représentations individuelles. D'une part, ils s'approprient progressivement les croyances dominantes et les modes de pensée qui s'imposent dans leur groupe familial et social. Ils sont conscients des rapports de force dans leur environnement physique et social. Ils deviennent sensibles aux changements.»⁵*

1- LE PAGE et TABOURET-Keller, 1985, cité par BOUBAKOUR Samira, l'enseignement des langues-cultures: dimensions et perspectives, Université de Batna.

2-Ibid.

3-LIPIANSKY, 1990 : 184, cité par BOUBAKOUR Samira, l'enseignement des langues-cultures: dimensions et perspectives, Université de Batna.

4-YAGUELLO, 1988 : 19, cité par Ibid.

5-ZARATE Gohard-Radenkovic, 2003:57. cité par Ibid.

De cette vision nous pouvons conclure que chaque apprenant est marqué par sa langue, d'où lorsque il parle, en même temps il reflète son identité culturelle c'est-à-dire ses comportements, ses conduites, ses habitudes, son éducation, ses croyances et la manière d'interpréter les choses, dont il sera identifié par rapport à sa personnalité, son origine familiale et sociale. De cela, il serait plus difficile d'accepter la modification, dans son mode de vie d'appartenance.

5- Les conflits des langues dans le territoire algérien

Aujourd'hui l'Algérie est une société plurielle, tout en réservant des spécificités régionales, culturelles et linguistiques.

Ce mouvement qui caractérise la situation sociolinguistique en Algérie est très complexe, c'est à cause de cette diversité des langues, cultures et les différentes variétés en contacts que résulte des conflits.

D'abord¹ le conflit linguistique / culturelle réside entre arabisants et francisants à tous les niveaux de la hiérarchie sociale et administrative. Sous l'apparence d'une guerre linguistique se profile une lutte des élites pour sauvegarder ou améliorer leur statut dans l'administration et pour le contrôle du pouvoir. Par exemple l'attitude des francisants à pour but de défendre le français en tant que langue d'ouverture sur l'universalité, langue de science et de technologie.

Ensuite la guerre des langues oppose, l'arabe scolaire et le français en tant que langue relevant des domaines du savoir, de la sphère officielle, et des rapports formels, qui veut dire un bilinguisme non stable, dans la mesure où l'un vise à supplanter l'autre.

De plus, ce sont l'arabe algérien (et ses variantes très proches les unes des autres) confronté au Tamazight (ensemble de variétés berbères différenciées dont l'unité est abstraite) réservés au domaine des rapports personnels et intimes.

La situation² de diglossie qui a longtemps caractérisé ce type de rapport, comme par exemple les variétés berbères étant minorées en raison surtout de la faiblesse relative de leur vitalité, le terrain qu'elles sont contraintes à céder face à l'avancée inexorable de l'arabe algérien, qui veut dire la place de l'arabe algérien est d'une dureté implacable, inflexible (parlé par la majorité des locuteurs algériens : tendance à l'unification linguistique due à des facteurs socio-économique et historiques), et tout locuteur berbérophone considéré comme montagnard, rustre et très peu civilisé.

De cela nous pouvons dire que la conjoncture actuelle en Algérie, se spécifie par une lutte entre deux projets de société relève, entre autres, de cette crise identitaire au sens d'une recherche de soi due à une déstabilisation de repères, de symboles d'intégration.

1-DOURARI Abderrezak, les malaises de la société Algérienne, crise de langues et crise d'identité, éd. Casbah, Alger, 2003, p. 9.

2-Ibid., p.16.

L'identité¹ nationale algérienne ne peut être fondée uniquement sur la langue, un pluralisme linguistique /culturelle, n'implique pas nécessairement une dislocation (séparer les parties d'un ensemble) de l'unité nationale. L'identité algérienne, telle que tous la reconnaissent, est tridimensionnelle : berbéricité – arabité - islamité.

Le conflit consiste aussi dans le rattachement des variétés berbères, par la symbolique de la graphie, soit à la francophonie, soit à l'arabophonie. C'est un conflit qui relève, aussi et dans une certaine mesure, de tentatives de contrôle de champs et de défense de statut social acquis.

En outre la perfection de la langue standard (l'arabe standard) semble difficile, car tout le monde sait les obstacles qu'à cette langue à faire face aux innovations scientifiques y compris dans le domaine des études littéraires ou des sciences humaines et sociales. Ces sciences ont pour objet, entre autres, la source et le fonctionnement du pouvoir dans la société. En effet les instruments de standardisation n'existent pas encore.

Donc il est nécessaire de moderniser cette langue en la mettant en contact, de manière permanente, des évolutions de la science et du savoir modernes. Aussi il est préférable de procéder à un aménagement linguistique global de cette langue pour qu'elle puisse s'adapter d'avantage aux exigences de la modernité (moderniser le lexique, innover en matière syntaxique et morphologique en procédant à des simplifications là où c'est possible...)

L'Algérie doit « *récolter les morceaux de sa mémoire et de son identité millénaires, de reconstituer son être, ego collectif, préalablement à toute ouverture, d'ailleurs nécessaire, sur l'Autre.* »²

6- Solutions pour surmonter l'insécurité linguistico-culturelle en contexte Algérien

D'après, de ce que nous avons constaté, à travers notre recherche de mémoire, que le sentiment d'insécurité linguistico-culturelle en Algérie est une réalité, par laquelle souffrent nos apprenants de la deuxième année secondaire, encore il faut noter que l'enseignement / apprentissage du français en Algérie représente l'un des principales préoccupations dans le domaine de la formation scolaire, et que cette question est étroitement imbriquée à la politique.

Afin de pouvoir résoudre ce problème, c'est-à-dire de trouver les solutions qui peuvent être valables et adéquates à notre situation sociolinguistique, et socioculturelle.

Donc nous avons essayé de mettre en lumière quelque suggestion pour diminuer de ce que nous appelons : l'insécurité linguistico-culturelle chez la majorité de nos apprenants.

1-DOURARI Abderrezak, les malaises de la société Algérienne, crise de langues et crise d'identité, éd. Casbah , Alger, 2003, p. 158.

2-Ibid., p.124.

- De nombreux linguistiques ont démontré qu'une **bonne maîtrise de la langue maternelle** est un préalable important, si ce n'est indispensable, à l'appropriation d'une langue seconde. Ainsi, les chercheurs du CERI indiquent qu' « *en renforçant la connaissance d'une langue apprise naturellement, on renforce aussi la personnalité et les capacités d'apprentissage du locuteur.*»¹
- L'organisation des ateliers de lecture, d'écriture et de communication orale pour les élèves, afin d'en assurer le bon fonctionnement de la langue étrangère.
- La mise en œuvre d'une véritable politique linguistico-culturelle, de prendre en charge l'apprentissage de la langue étrangère qui est le français, avant le cycle primaire des élèves, c'est-à-dire dans le stade préparatoire, et prendre en considération des différents rythmes en apprentissage.
- L'installation des réformes profondes par une modification sérieuse de la formation des enseignants, prendre toutes les mesures, et les mécanismes, et faire réagir les responsables, comme les parents, les enseignants, les directeurs des instituts, et regrouper tout ce qui a relation avec le système éducatif, pour encourager les associations envers un grand projet, qui consiste à donner à nos apprenants, une résistance intellectuelle, et les rendre capables de maîtriser cette langue étrangère.
- La mission de l'école est d'amener l'élève à entretenir un rapport positif avec la langue française, c'est-à-dire l'encouragement d'une socialisation langagière en français.
- La formation continue de l'enseignant, de sa propre initiative, pour mettre à jour ses connaissances et ses compétences didactico-pédagogiques.
- La formation des formateurs, et l'adaptation des stratégies pour mettre en œuvre la dimension interculturelle dans l'enseignement / apprentissage du FLE.
- Apport des nouvelles technologies, dans le processus d'apprentissage de FLE, de plus la mise en compte d'une pédagogie plus humaniste, de l'ouverture à l'Autre, et la curiosité intellectuelle contre l'ethnocentrisme. C'est à dire une tendance à considérer sa propre culture comme la norme de toutes les autres.
- L'enseignant² doit travailler sur les représentations négatives, c'est-à-dire lorsque il fait connaître à ses apprenants d'autres modes de vie qui diffèrent des leurs, ne s'opèrent-ils pas chez eux des changements dans leur manière de penser et d'analyser leur propre culture, en revanche ils élargissent leur vision du monde, en même temps qu'ils prennent conscience de l'existence d'autres types de comportements, d'autres manières de penser, et d'autres modes de vie.
- L'éducation à la citoyenneté, cette éducation permette à l'apprenant « *la compréhension des règles de la vie démocratique et de leurs fondements, la connaissance des institutions et de leurs racines historiques, la réflexion sur les conditions et les moyens du respect de l'homme et de ses droits dans le monde d'aujourd'hui.*»³

1-Les chercheurs du CERI, 1989, p. 85. cité par KERZIL Jennifer, VINSONNEAU Genevière, *L'interculturel principes et réalités à l'école*, éd. Sides, Paris, V-Sorbonne, 2004, p. 81.

2-BASTIDE, 1955, cité par BRIGIDA Ticiane Ferreira de Silva, *pour une pédagogie différenciée en classe de FLE*, Université France, 2013, p. 97.

3-Cité in Riondet, 1996, p.45. cité par KERZIL Jennifer, VINSONNEAU Genevière, *L'interculturel principes et réalités à l'école*, éd. Sides, Paris, V-Sorbonne, 2004, p. 92-93.

Conclusion

Dans le processus de l'enseignement / apprentissage du FLE, notamment en didactique des langues / cultures, la notion de représentations est perçue comme élément actif, c'est la façon de voir les choses, comment se situe par rapport aux autres aussi un concept non négligeable de la vie scolaire de l'apprenant, dans ce sens l'enseignant doit prendre en charge son apprenant, de savoir l'adopter de se positionner, qui veut dire l'enracinement d'abord dans sa langue / culture, d'appartenance, selon les valeurs et les principes positifs. Ensuite l'accès au repositionnement dans les autres langues / cultures de l'Autre.

De plus, chaque apprenant possède sa propre conscience identitaire, qui le rend différent par rapport aux autres. C'est à dire se qualifie au niveau de ces attitudes, comportements, son origine sociale, et sa personnalité.

La société algérienne, se caractérise par les contacts des langues / cultures à l'intérieur de sa sphère géographique, dont le bilinguisme, considérées comme la présence de deux langues, dans la société et le fait de parler couramment deux langues par un individu.

Le phénomène de diglossie, a donc évolué par une prise en compte des relations de domination symbolique, mettant en rapport une langue dominante et une autre dominée, qui veut dire cette relation entre une langue valorisée, normalisée, avec une autre minorée et reléguée .

Partie pratique

Préliminaire méthodologique et analyse des résultats

Chapitre III :

Présentation des informateurs,
description des deux corpus,
interprétation, analyse
du l'enregistrement et du questionnaire

Introduction:

Apprendre une langue étrangère exige une connaissance parfaite de toutes les composantes propres à son système, c'est à dire prendre en compte, la maîtrise de la grammaire, le lexique, la syntaxe, de l'orthographe, et aussi la phonétique, pour renforcer l'apprentissage du français langue étrangère, chez nos apprenants algériens.

Apprendre une langue; c'est aussi appliquer les règles écrites et/ou orales de cette langue, nous désignons ici, un concept par lequel les linguistes jugent, et comparent, et même donnent une image projetée d'un bon locuteur. Donc c'est «**la norme** » qui permet, d'isoler l'usage correct choisi pour modèle, de celui jugé relâché, fautif ou prohibé.

Lorsque nous parlons de la norme linguistique formelle d'une langue, nous visons une forme académique comportant un ensemble de règles, et perçue comme le modèle auquel doivent se conformer les utilisateurs. Elle régit les interactions mutuelles des usages linguistiques.

C'est à cause de cette conscience de la norme, que certains locuteurs, lorsqu'ils parlent, aient parfois conscience de s'écarter de la norme , se sentent incapables de maîtriser la norme légitime, transmise,entre autre , par l'école ou par les classes sociales dominantes.

Dans ce sens, nous avons constaté chez les apprenants de la deuxième année secondaire, la non maîtrise de la norme, lorsqu' ils sont dans leur classe d'apprentissage , c'est-à-dire les difficultés d'appliquer correctement les règles lorsqu'ils parlent ou écrivent,dans la langue étrangère,quand cette situation s'aggrave, elle peut engendrer chez certains apprenants, des sentiments de perplexité, de frustration, d'infériorité, alors il s'agit du sentiment de « **l'insécurité linguistique** » dont ils souffrent.

Nous intéressons dans cette partie pratique d'analyser, et d'interpréter le plus objectivement possible, nos données collectées sous forme des lectures orales,et des réponses sur des questions posées par l'enseignant pendant le cours offert à ses apprenants, de plus la nature de notre sujet traité exige de s'appuyer sur l'enregistrements, au moyen d'un portable (Condor c7 mini), le premier enregistrement s'est déroulé le mercredi matin 18 mars 2015, La durée de cet enregistrement est de 12min 59s, et le deuxième enregistrement s'est déroulé le mercredi après midi, 18 mars 2015 , la durée de cet enregistrement est de 31min 24s. L'objectif de notre étude est d'aboutir aux causes, qui ont alimenté le phénomène **d'insécurité linguistique** chez nos apprenants, et en même temps, nous vérifions notre hypothèse, qui tourne autour de la complexité de la langue française du point de vue, structural, grammatical, et la façon de se prononcer dans cette langue étrangère.

1-Présentations de l'enquête

L'idée de faire lire les apprenants, pour nous c'est la seule solution pour collecter un nombre plus au moins satisfaisant des expressions, des mots, des phrases, qui vont nous aider d'élaborer notre travail de mémoire dans les condition favorables.

1-1 Présentation des informateurs

Nous avons travaillé avec 31 apprenants, deux entre eux ont quitté la classe, lorsque l'enseignante a leur demandé de lire les phrases qui sont écrites sur le tableau, pour la seule raison qu'ils ne savent pas lire, Ce comportement est déroulé lors du premier enregistrement, par contre dans le deuxième, nous avons travaillé avec 17 apprenants, trois d'entre eux étaient absents.

1-2 Description du premier corpus

Nous avons élaboré notre corpus à partir d'un enregistrement destiné aux apprenants de la deuxième année secondaire.

Nous avons proposé un passage sous forme, d'une définition, que les apprenants, vont lire à haute voix, en même temps, nous avons essayé d'enregistrer les expressions extériorisées, en prenant en compte, l'état psychique, et les comportements de ses apprenants

2-Analyse des résultats du premier enregistrement

Apprenant	Mots erronés	Mots justes	S Y N	L E X	P H O N	Observations
A1	-Verbe d'ompinion -De-des verbes	-Verbe d'opinion -Des verbes	1	2	1	-Mauvaise prononciation. -Répétition et allongement des syllabes. -Absence de ponctuation.
A2	-C'est un un verbe -La ponte de vue	-C'est un verbe -Le point de vue	1	2	1	-Répétitions des articulateurs. -L'apprenant ne confond pas entre le féminin. Et le masculin, aussi l'erreur au niveau de la prononciation.
A3	-Un activité -La corps -La tabagisme	-Une activité -Le corps -Le tabagisme		3		-L'apprenant ne confond pas entre le féminin, et le masculin. -L'apprenant n'est pas à l'aise.
A4	-Le vilon -Est plus Partique	-Le vélo -Est plus Pratique		1	2	-utilisation des mots incompréhensible -L'erreur au niveau de la prononciation.
A5	-Vi-a-vi -Un idée -on poute -d'après mo -d'en fait	-Vis-à-vis -Une idée -On peut -D'après moi -Du fait		2	4	-L'apprenant ne prend pas en compte la liaison, et l'effacement de certaines syllabes. -Le problème de prononciation.
A6	-Non madame ! -Objecte -Je cris	-Non madame -Objet -Je crois			2	-L'apprenant refuse de lire, elle n'est pas à l'aise, pas de confiance en soi . -La difficulté dans la prononciation. -L'utilisation des mots incompréhensibles.
A7	-Vi -à la vie -Un abjet -Suivant -Mon	-Vis-à-vis -Un objet -Suivante -Moi		2	2	-Le problème réside dans la prononciation, aussi dans la syntaxe, et la liaison.
A8	-Un a un object - Un idée -Signification -Le sen... sentiment que	-D'une Personne -Une idée -Signification -Le sentiment		4	4	-Répétition des articles -Les ruptures, et le silence, aussi dans la Prononciation.
A9	-Au-ou une idée -Dou -On paut	-Ou une idée -de -On peut		2	2	-Le problème de prononciation. - La non maîtrise de la langue. -difficulté syntaxique.

2-1 Commentaire du premier enregistrement

Le premier enregistrement, nous permet de constater que le problème majeure de nos informateurs, c'est la rapidité dans la lecture, sans prendre en compte, ni la ponctuation, ni la prononciation correcte des mots, ni la liaison entre les syllabes, ce qui entraîne chez l'auditeur, des phrases non compréhensibles, aussi incorrectes, au niveau syntaxique; c'est-à-dire la partie de la grammaire qui décrit les règles selon lesquelles les unités linguistiques se combinent en phrases. Dans notre cas les apprenants ne confondent pas entre le féminin et le masculin, par exemple :

Pour dire le point de vue → Il a dit la point de vue

Pour dire le corps → Il a dit la corps

Pour dire le tabagisme → Il a dit la tabagisme

Pour dire une idée → Il a dit un idée

Pour dire une opinion → Il a dit un opinion

Pour dire la phrase suivante → Il a dit la phrase suivant

Pour dire d'une personne → Il a dit d'un personne

Pour dire un objet → Il a dit une objet

Nous remarquons des ruptures, des silences, pendant la lecture, aussi il y a des apprenants qui refusent de lire, et la seule raison c'est qu' ils ne savent pas lire en français, elle est difficile pour eux, pour certains ils préfèrent le silence tout le long de la séance.

D'autres écoutes de l'enregistrement nous conduisent à découvrir, que nos apprenants de la deuxième année secondaire, ne respectent pas la liaison des syllabes, et encore l'effacement de certaines voyelles, et remplacent une consonne par une autre, c'est le problème phonétique, par exemple la non distinction entre les voyelles, [a], [o], remplacer [p]par [b], aussi [w a] par [õ]

Pour dire objet - [obje] → Il a dit abjet, [abje]

Pour dire capable - [k a p a b L] → Il a dit cabable, [k a b a b L]

Pour dire moi - [m w a] → Il a dit mon, [m õ]

Pour dire point -[p w ε] → Il a dit ponte, [p õ t]

Pour dire on peut-[poe] → Il a dit poute, [p u t]

Pour dire le vélo - [v e l o] → Il a dit vilon,[v i l õ]

Pour dire je crois - [k r w a] → Il a dit je cris,[k r i]

Pour dire de - [d ə] → Il a dit dou, [d u]

Pour dire signification -[s i ŋ i f i k a t õ] → Il a dit, [s i G n I f I k a t õ]

Nous avons remarqué que les apprenants manifestent de difficultés au niveau de la liaison, ce qui relie les éléments du discours, la prononciation de la dernière consonne d'un mot unis à la première voyelle du mot suivant.

- Exemple : Pour dire vis- à- vis, [v i z a v i] → Il a dit vi à vi, [v i a v i]

Nous constatons encore, l'usage des termes arabes, anglais, comme par exemple « madame la-la ».

«En pont», « Pout », « Object » s'est le mélange des langues.

Nous pouvons expliquer le silence, et l'allongement des syllabes, par la recherche d'un temps plus long pour réfléchir, et trouver les mots convenables pour donner à leurs phrases un sens, c'est une stratégie pour prendre du temps à penser, cela indique les difficultés au niveau de la richesse lexicale chez nos apprenants. Aussi beaucoup de répétitions et pauses, indiquant l'hésitation, et semblent qu'ils ne sont pas sûr d'eux-mêmes.

3- Analyses des résultats du deuxième enregistrement

Apprenant	- Quelles sont les structures d'un texte argumentatif ?	S Y N	L E X	P H O N	Observations
A1	Réponse : on trouve dans un texte, les arguments, la thèse, et les exemples.	1	0	0	-L'apprenant semble à l'aise. -Bonne prononciation. -Difficulté réside dans la structure de la phrase.
A2	- Quelle est l'objectif ? - Repense : donne les inconvenant	1	0	0	- Une bonne prononciation, mais manque de la bonne structure de la phrase. - Elle a une confiance en soi.
A3	-Pour défendre un point de vue.	0	0	0	-Bonne prononciation, elle utilise les gestes, pour transmettre son message.
A4	-pour convaincre une thèse.	0	0	0	-L'apprenant semble à l'aise, et calme. - Bonne prononciation.
A5	-Quelle est la différence entre persuadé, et convaincre ? - Réponse : persuadé on utilise les sentiments, et y convaincre on utilise le...la raison.	1	0	0	-Elle semble à l'aise, explique avec les gestes, et les mots. -Une petite pose pour chercher l'article qui convint. - Une hésitation entre le féminin, et le masculin.
A6	- Quelle sont les méfait de portable ? – Quelle sont les maladies ? -...il dit un pete par ...deux le zieux.	1	1	1	-Mauvaise prononciation. -Manque de sens de la phrase. -difficulté de trouver les mots, -Rupture, le silence, la phrase non compréhensible -Remplacer [e], par [eux].
A7	-Le portable il sépare la famille	1	0	0	-Bonne prononciation, elle semble alaise. -erreur syntaxique, réside dans la répétition du sujet.
A8	-On utilise beaucoup de portable,...parler,...jouer.	1	1	0	-Difficulté dans la structure de la phrase. -Rupture, et problème de choix des mots. -Le silence, pour chercher le mot convenable.
A9	-Les jeunes qui ye utilisent ye, beaucoup, pour appeler les gents , pour communiquer, avec les amies .	1	0	1	-Bonne prononciation -Elle semble alaise, elle parle le français avec l'accent arabe.
A10	-Quelle est la structure pour rédiger un texte argumentatif ? - Réponse : introduction, développement, et con...	1	1	0	-Rupture, silence, et blocage total. -Difficulté de trouver les mots. -Absence du vocabulaire, et les idées, les connaissances.

3-1 Commentaire du deuxième enregistrement

Dans le but de satisfaire nos besoins d'étude nous avons enregistré une autre classe composée de 17 apprenants, trois d'entre eux étaient absents. Le cours qui a été destiné aux apprenants de la deuxième année secondaire, s'articule autour de la structure d'un texte argumentatif, sous forme de questions posées par l'enseignant, pour donner à nos enquêteurs certaines libertés de s'exprimer, et d'enregistrer les réponses naturellement.

Dans leurs réponses, certains parmi eux étaient à l'aise, calmes, avec une bonne prononciation, mais nous avons remarqué, qu'ils rencontrent des difficultés syntaxiques, c'est-à-dire au niveau de la structure de la phrase, qui veut dire la phrase est incomplète par exemple :

Pour dire l'objectif d'un texte argumentatif, c'est défendre un point de vue.

- Elle a dit défendre un point de vue.

Aussi nous avons constaté, qu'il y a une hésitation entre le féminin, et le masculin, et des petites pauses pour réfléchir, et chercher l'article qui convient, encore les répétitions, nous pouvons les expliquer, qu'elles ne trouvent pas les mots pour s'exprimer, c'est un manque lexical, et l'absence des idées, ou même des connaissances.

De plus pour les autres, le problème réside dans la prononciation par exemple : remplacer [e], par [oux]. Pour dire « de », elle dit «doux », aussi le manque du sens exact pour les phrases, cela est dû à la mauvaise prononciation, et dire des mots non compréhensibles, et pour corriger, elle répète les mêmes erreurs, c'est-à-dire, une correction qui s'opère par erreur ou par ignorance des règles qui régissent la langue. Encore l'interférence de l'accent arabe, dans les parlers des apprenants en langue française.

Conclusion :

Il s'agit des apprenants Algériens, de la deuxième année secondaire, qui habitent à la daira de Tolga, exactement loin de 36,5 km de Biskra.

Dans le premier volet, de notre enquête nous avons essayé de tirer de ces deux enregistrements, la complexité de la langue française, et l'état de sentiment d'insécurité linguistique de nos informateurs. C'est-à-dire, qu'ils éprouvent des diverses difficultés, confrontés à cette langue étrangère dans leur processus d'apprentissage, notons l'incapacité de ces derniers de parler correctement le français selon la norme, c'est-à-dire ils ne maîtrisent pas d'appliquer les règles syntaxiques, lexicales, nous pouvons relever des cas de pataquès, c'est-à-dire la prononciation de la dernière consonne d'un mot unie à la première voyelle du mot suivant, c'est l'erreur de liaison qui consiste à confondre deux lettres quelconques, donc c'est une situation embrouillée (situation confuse, désordre destiné à tromper).

En outre, ils hésitent beaucoup avant de répondre ou de lire, pour la plupart l'allongement de syllabe, les répétitions, le silence, se sont des stratégies de gain du temps pour réfléchir, et chercher les mots convenables, à la situation de communication.

De plus, nous remarquons le mélange des langues, par exemple entre la langue française et l'arabe dialectal, ou entre le français et l'anglais, il peut arriver que certains de nos informateurs soient linguistiquement incompetents, qu'ils manquent de vocabulaire. Mais, le mélange dans le cas d'espèce, peut être entendu dans un sens très large pour désigner tout type d'interaction entre deux ou plusieurs codes linguistiques différents, dans une situation de communication, par exemple nous pouvons noter l'incursion des mots, ou termes locaux, qui veut dire l'introduction brusque des termes de la langue maternelle dans la langue française lorsque nos apprenants parlent.

L'insécurité linguistique s'empare d'eux lorsque, ils cherchent à opérer obligatoirement le passage de l'arabe dialectal au français, il n'y parvient pas. C'est qu'ils pensent bien parler le français mais, perdent de vue que parfois la réalité ou l'objet désigné ne fait pas partie des représentations ou de l'environnement sociolinguistique d'appartenance de nos enquêteurs tout court.

Introduction

Les perceptions de l'individu découlent de sa propre culture et des images qu'il intériorise. Il en est ainsi pour la langue : elle est avant tout l'image que le sujet s'en fait, déterminée par sa propre histoire, sa culture ou par l'idéologie qui le domine. Ce sont les images mentales, c'est-à-dire toutes les idées développées et organisées en systèmes de références, qui déterminent les rapports que nous entretenons avec les choses et les valeurs que nous leur attribuons.

Ces systèmes de références peuvent être individuels et / ou collectifs : un sujet peut avoir sa propre vision des choses, isolément de tout un contexte social quand son système de références est suffisamment nourri de sa culture personnelle et/ou de son environnement immédiat; un groupe d'individus ou, à plus large échelle une collectivité entière, peut développer les mêmes visions des choses parce que ces individus se structurent en une micro-société s'alimentant d'une seule idéologie et développant des connaissances à -peu- près identiques. Ce sont ces variations de représentations individuelles/collectives, ou encore celles des représentations collectives multiples qui donnent à la langue française en Algérie des attributs particuliers qui rendent compte de ses figurations structurales et fonctionnelles dans notre pays.

L'objectif propre de l'enseignement/ apprentissage du français en Algérie ne peut donc être réduit seulement à une compétence linguistique comme elle est indispensable, met souvent les apprenants à des situations figées, donc la compétence culturelle comme étant un support de la langue, et par conséquent un élément non négligeable dans son enseignement, car la pluralité du monde francophone et la volonté de changement sont des signes forts qui exigent de mettre l'apprenant à son réel, dans sa vie sociale, l'apprenant a besoin d'exercer et de pratiquer cette langue étrangère non seulement en classe, mais aussi à l'extra-classe et mettre la relation entre la communauté d'origine et celle de l'autre .

Nous avons essayé d'adopter dans cette deuxième partie pratique, une méthode analytique et interprétative, et choisir le questionnaire, pour mettre en évidence notre travail de mémoire, et de mettre en relief ce qui est théorique envisagé, dans la pratique il est préférable d'exécuter cette recherche dans le réel, c'est-à-dire se mettre sur terrain face à nos apprenants de la deuxième année secondaire, cet établissement où nous avons effectué notre travail est planté dans la daïra de Tolga de la wilaya de Biskra.

4-Présentation du questionnaire

Le questionnaire est l'intermédiaire entre l'enquêteur et l'enquêté. Il est le moyen essentiel par lequel les buts de l'enquête doivent être atteints. Notre questionnaire comporte en tout 12 questions dont une ouverte.

L'objectif de ce questionnaire est d'essayer de mesurer la place réservée à la culture française, et le rapprochement entre les deux cultures (celle de l'apprenant et celle de l'Autre), de plus constater la valeur attribuée à cette culture selon les représentations des enquêtés.

Le premier axe qui est constituée d'une série de questions focalisant l'attention sur le jugement propre de chaque informateur sur son niveau d'apprentissage en français, et sur les langues pratiquées soit dans le cadre formel, ou informel.

Quant au deuxième axe, il met l'accent sur l'ensemble de langues utilisées par nos informateurs dans leur entourage, et l'image mentale du français chez nos enquêtés en tant qu'un moyen de communication, et comme vision du monde.

Le troisième axe traite notre problématique, ce qui veut dire, qu'il rassemble les questions qui vont nous aider à mesurer le contact de nos informateurs avec la culture de l'Autre dans les différentes situations de leur vie réelle, qui veut dire, la présence de cette culture française dans le milieu familial, et environnemental de nos apprenants algériens, et est-ce que nos apprenants prennent en compte les sources culturelles comme moyens, pour renforcer leur apprentissage dans la culture de l'Autre.

4-1 Présentation des informateurs

Nous avons élaboré notre corpus à partir d'un questionnaire destiné aux apprenants de la deuxième année, secondaire. Notre public de l'enquête est constitué d'un échantillon de 35 apprenants.

4-2 Description du deuxième corpus

Notre corpus est constitué de 11 questionnaires représentant les 35 apprenants qui ont accepté de répondre à nos questions. La plus part de ces apprenants habitent à Tolga.

5- Analyse des réponses obtenues

Il s'agit d'un jugement personnel et évaluation des compétences.

Question 2: Selon vous, comment est votre niveau en français ?

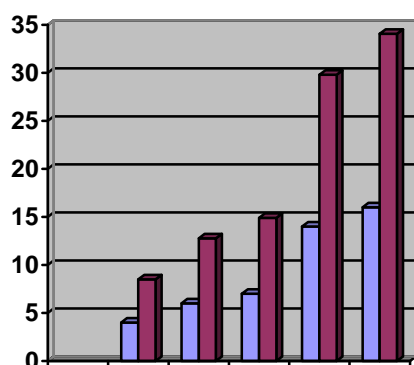
	Auto évaluation du niveau en français			
informateurs	faible	moyen	bon	très bon
35	04	24	06	01

Dans cette auto-évaluation, il semble que nos informateurs peuvent ne pas donner les vraies informations, connaissant leur niveau réel, les apprenants qui ont signalé que leur niveau est faible sont seulement de 4 parmi les 35 apprenants. Mais d'après notre présence sur le champ d'expérimentation nous avons constaté que ou moins 15 parmi les 35 sont « faibles ». Ce classement peut être lié au milieu social d'appartenance des apprenants.

Question 3 : que représente le français pour vous ?

Langue / informateurs	facile	difficile	riche	du colonialisme	de modernisation
04			•		
06				•	
07	•				
14		•			
16					•

Tableau récapitulatif de représentation du français chez les informateurs



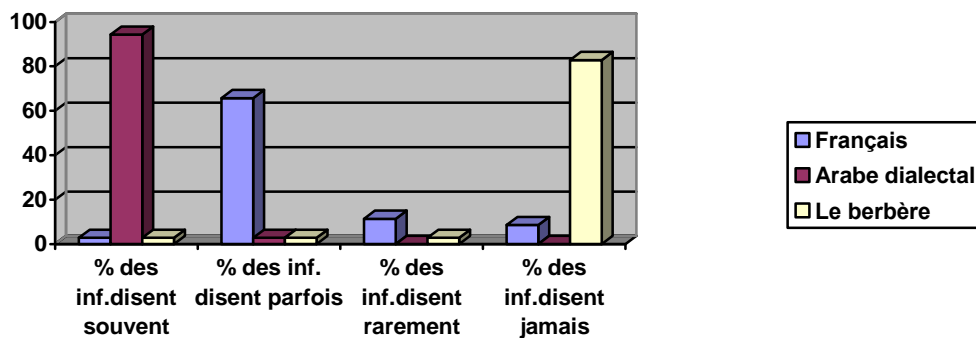
Informateurs	% des inf. interrogées
04	8.51
06	12.76
07	14.89
14	29.78
16	34.06
Total	47 / 100

Les réponses de nos apprenants étaient très diversifiées, la langue française représente dans un sens étroit pour 14,89% une langue «facile », pour certains. Elle est pour 29,78% «difficile » pour la plus part. Cela est dû à l'incapacité de maîtriser les règles de fonctionnement de la langue. Pour 8,51% elle est la langue de savoir, et pour 34,06% une langue d'ouverture sur le monde. Pour 12,76%, c'est une langue de colonialisme, qui veut dire qu'elle représentera toujours un souvenir dépréciatif, ce qui les amènera à avoir des attitudes négatives vis-à-vis de cette langue, ou peut être, cette expression représente tout simplement une réalité historique évidente, où le français est pris comme un héritage, "un butin de guerre " comme le confirme K.Yacine.

Nous pourrions expliquer, cette attitude par l'influence de l'environnement social dans lequel vit ces apprenants où l'image de cette langue représente l'autorité excessive, et injuste, aussi la violence, et le conflit. Néanmoins, quelque soit l'interprétation de cette expression chez nos apprenants, cela n'empêche pas que cette langue garde toujours sa place comme langue de prestige.

- Question 4 : quelle langue (s) parlez –vous ?

Langue	Souvent	Parfois	Rarement	Jamais	% / Lan.				
					% inf. disent Souv.	% inf. disent parfo.	% inf. disent rarem.	% inf. disent jamais	
Le Français	1	23	4	3	Franç.	2.85	65.71	11.42	8.57
L'arabe dialectal	33	1	0	0	Arabe Dial.	94.30	2.85	0.00	0.00
Le berbère	1	1	1	29	Berb.	2.85	2.85	2.85	82.85



La représentation graphique du % de la langue parlée par les informateurs

La quatrième question nous informe sur la langue (s) parlée (ées), et la plus pratiquée dans la vie quotidienne des l'apprenants, les résultats révèlent que la majorité, ou 94,30 %, parlent l'arabe dialectal, et pour 65,71 %, ils l'utilisent parfois, et les 11,42 %, l'utilisent rarement, et pour 82,85 % ne parlent jamais le berbère.

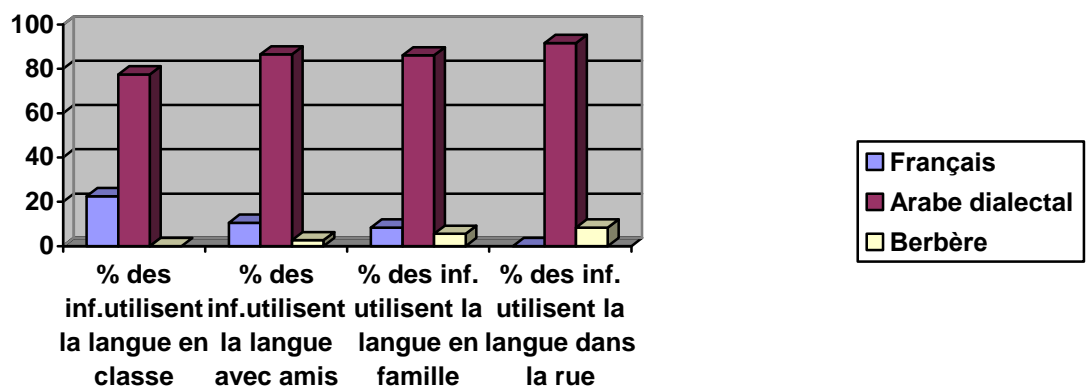
La catégorie des apprenants qui parlent l'arabe dialectal reflète la réalité de la société algérienne, et démontre que le français n'est pas leur langue de tous les jours, ni de leur environnement quotidien surtout avec l'avènement de l'arabisation, le français a considérablement perdu de terrain au niveau de la pratique chez nos locuteurs algériens.

Question 5 : quelle est la langue utilisée dans les différents contextes formels ou informels.

Langue	En classe	Avec amis	En famille	Dans la rue
Français	9	4	3	0
Arabe Dialectal	31	33	31	11
Berbère	0	1	2	1

Langue	% inf. Utilisent la langue en classe	% inf. Utilisent la langue avec amis	% inf. Utilisent la langue en famille	% inf. Utilisent la langue dans la rue
Français	22.50	10.52	8.33	0.00
Arabe dialectal	77.50	86.84	86.11	91.66
Berbère	0.00	2.64	5.56	8.34

Tableau récapitulatif de la langue utilisée dans les différents contextes



Représentation graphique du % de l'utilisation de la langue dans les différents contextes

La cinquième question, tourne au tours la langue la plus utilisée dans des contextes différents, permet d'expliquer que la majorité, ou pour 91,66 %, d'apprenants insistent qu'ils pratiquent l'arabe dialectal dans la rue, et pour 86,84 %, l'utilisent avec leurs amis, et pour 86,11%, la pratiquée en famille, et pour 77,50 %, l'utilisent dans la classe. Cela justifie leurs réponses sur la question précédente, c'est-à-dire que l'arabe dialectal, demeure leur langue maternelle et d'appartenance qui reflète leur identité arabo-musulmane, de plus l'arabe dialectal est vivante dans la société algérienne, cette réalité limite le français dans un espace plus professionnelle, pour eux la langue française, est également la langue du savoir, d'ouverture sur le monde et de la réussite sociale.

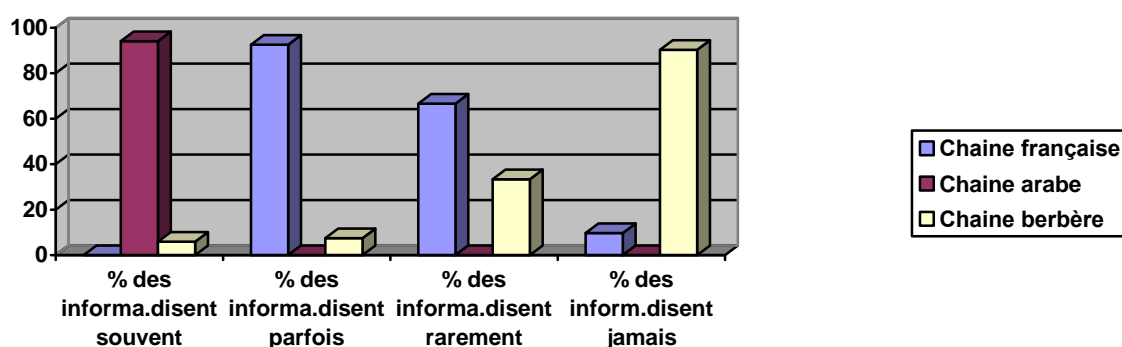
-Question 6 : quelle chaîne de télévision regardez-vous ?

Cette question nous dirige vers ce passeur culturel, qui est la télévision, pour 94,11%, les apprenants utilisent souvent les chaînes arabes, et pour 92,59%, les utilisent parfois, et pour 66,66%, utilisent rarement les chaînes françaises, et pour 90,33%, ils n'utilisent jamais les chaînes berbères. Ce qui n'encourage pas, et n'aide pas la pratique du français, et surtout empêche l'apprenant de parler correctement la langue étrangère dans les différentes situations de communication.

Masculin / Fémini	Souvent en	Parfois en	Rarement en	Jamais en
Français	0	25	6	3
Arabe	32	0	0	0
berbère	1	2	3	28

Chaîne	% informa. disent souv	% informa. disent parfois	% informa. disent rarem.	% informa. disent jamais
Française	0.00	92.59	66.66	9.67
Arabe	94.11	0.00	0.00	0.00
berbère	5.89	7.41	33.34	90.33

Tableau récapitulatif des chaînes utilisées



Représentation graphique du % des informateurs qui utilisent les différentes chaînes télévisées

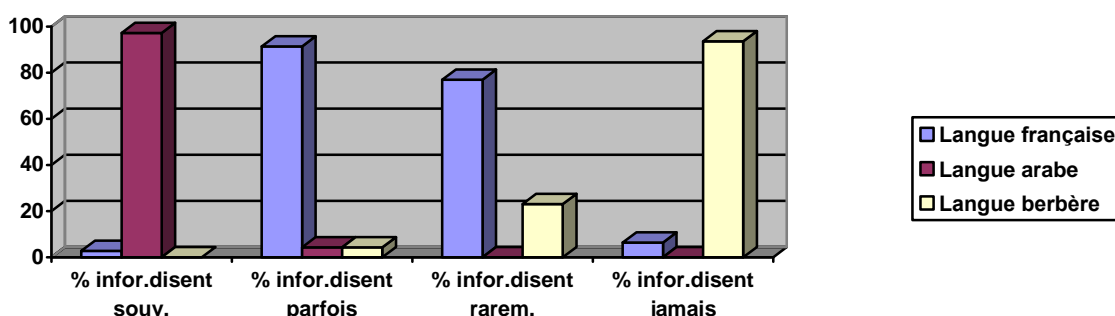
- **Question 7** : Cette question vise les sources culturelles, c'est à dire dans quelle langue lisent nos apprenants algériens de Tolga ?

Quant à l'activité de lecture, la majorité des apprenants pour 97,15%, affirment qu'ils lisent souvent en arabe, pour 91,32 %, lisent parfois en arabe et pour 76,92%, lisent rarement en arabe et peut être jamais. Pour 06,45%, lisent en français, pour 93,55%, qui ne lisent jamais en langue berbère. Cela implique que le milieu environnemental, de nos enquêtés défavorise l'apprentissage de la culture de l'Autre, nous constatons aussi que nos apprenants s'inscrivent dans un cadre renfermé sur eux – même. Donc nous parlons ici précisément de « mono-culturels », c'est- à- dire qu'ils adoptent une culture unique, ou largement dominante, dans leur région, dans un même terrain, qui est l'arabe dans leur lecture, et après les réponses précédentes et de celle -ci, nous pourrions dire que nos apprenants sont en **insécurité culturelle** face à la culture de " l'Autre."

Langue	Souvent en	Parfois en	Rarement en	Jamais en
Français	1	21	10	2
Arabe	34	1	0	0
Berbère	0	1	3	29

Langue	% informa. disent souv	% informa. disent parfois	% informa. disent rarem.	% informa. disent jamais
Français	2.85	91.32	76.92	06.45
Arabe	97.15	04.34	0.00	0.00
berbère	0.00	04.34	23.08	93.55

Tableau récapitulatif de l'activité de la lecture

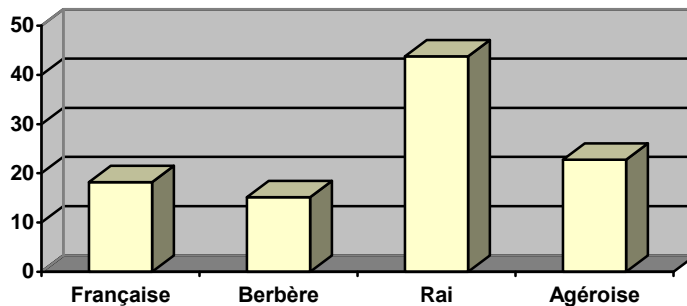


Représentation graphique du % de l'activité de la lecture chez les apprenants

-Question 8 : Vous préférez quel genre de musique ?

Musique	Française	Berbère	Rai	Algérois	Musique	Franç.	Berbè.	Rai	Algéroi.
Masculin	3	0	9	5	% infor. qui préfèrent. Le genre de musique	18.18	15.15	43.74	22.74
Féminin	9	10	20	10					

Tableau récapitulatif des musiques préférées



Représentation graphique de % des musiques préférées chez les apprenants

La huitième question était posée pour connaître les sources culturelles de nos informateurs, comme par exemple, le genre de musique qu'ils préfèrent entendre. Les réponses étaient très diversifiées, ce qui veut dire qu'ils apprécient l'art d'entendre les chansons, un grand nombre pour 81,63%, des enquêtés préfèrent la musique régionale de leur pays, et pour 18, 18% choisissent entendre la musique étrangère, à ce constat il faut souligner qu'il y a un espace très étroit entre la culture des apprenants et la culture de " l'Autre" ils ne sont pas très imprégnés par la culture française, vu le contexte socioculturel dans lequel ils évoluent.

-Question 9 : cette question concerne le niveau d'instruction des deux parents.

Nous comptons pour les parents d'un niveau d'instruction primaire : 14 pères et 15 mères, et pour le secondaire : 2 pères et 9 mères, instruction niveau bac : 5 pères et 2 mères. Pour le reste, nous comptons les parents d'un niveau universitaires : 6 pères et une mère et les parents sans instruction 13 parents.

Notons aussi, que le nombre des pères instruits dépasse largement celui des mères, encore le nombre des parents de niveau primaire, et sans instruction sont de 42, plus élevé par rapport au parents instruits dans le niveau secondaire, bac, et universitaire qui est de 25 parents.

De ce classement, nous pourrions dire que ces apprenants viennent des familles où le niveau d'instruction de leurs parents ne permet pas de créer un milieu dont lequel les conditions seront favorables pour apprendre une culture étrangère, car la famille représente pour l'enfant sa première école pour acquérir et construire ses savoirs. Elle élève et modèle l'enfant de telle manière qu'il restera toujours en lui des empreintes qui ne peuvent s'effacer de son éducation.

Niveau	Primaire	Secondaire	Bac	Universitaire	Aucun/sans Instruction
Père	14	2	5	6	6
Mère	15	9	2	1	7

-Question 10 : cette question vise à connaître, est-ce que nos apprenants possèdent des livres de français à la maison ?

Dans l'ordre général les filles répondent par oui, cela désigne que les filles aiment lire, et le contact avec le livre dans nos familles existe, mais la lecture reste limitée de plus la réponse sur cette question rejoint, et solidifie la réponse 3 qui implique, que la langue française représente toujours, pour nos apprenants l'image de richesse, de connaissance, et l'ouverture sur le monde, et l'ont qualifié de vaste champ de découverte.

Les livres de français	Oui	Non
Masculin	5	6
Féminin	20	4

-Question 11 : l'interprétation de la question ouverte de nos apprenants, demande plus d'attention où nous précisons dans cette dernière question sur la satisfaction de nos apprenants sur leur niveau en langue française, la majorité, ou 23 apprenants répondent négativement, c'est-à-dire qu'ils ne sont pas satisfaits de leur niveau, de cela il faut prendre en compte les causes qui défavorisent d'apprendre la culture de l'Autre, comme par exemple, les caractéristiques culturelles, et sociales de la famille, qui se différencient d'une région à une autre.

De plus l'environnement, et le changement social actuelles, où il existe une rupture remarquable, entre l'école et la vie réelle de nos apprenants, ils sont dépourvus d'un bain culturel. Cette situation décourage l'interaction et l'ouverture sur des nouvelles perspectives culturelles qui sont différentes des leurs.

Satisfaits de leur niveau	Oui	Non
Masculin	4	7
Féminin	1	23

5-1 Commentaire du questionnaire

Dans cette deuxième partie pratique, nous avons essayé de mesurer, d'après notre questionnaire, la présence de la culture étrangère, dans le contexte socioculturel formel et informel, de nos informateurs. De cela, Cette langue se présente dans plusieurs domaines, le français semble être aimé par nos enquêtés, aussi ont des attitudes positives. Le rapport affectif que les apprenants entretiennent avec cette langue, non seulement parce qu'elle est une langue d'étude pour eux, encore, elle représente leur outil de travail et leur avenir. Ce jugement est clairement conclu à partir des réponses obtenues du questionnaire, par exemple les expressions positives sont nombreuses :

« Cette matière est importante pour moi ... ».

« La langue français riche, je veux améliorer mon niveau en français ».

« J'aime la langue française dans ma vie ... ».

« Au future, j'ai besoin d'apprendre la langue française ». "Sic"

« Je veux me cultiver plus, et j'aime la langue français dans ma vie ».

Toutefois, aimer une langue ne semble pas suffire pour bien l'apprendre, et connaître sa culture, lors de notre enquête, nous avons constaté que nos apprenants ne possèdent aucune relation avec la culture étrangère, même si elle existe, elle est limitée , parce que les conditions sont défavorables et démotivantes, cela veut dire, que la culture française, est absente en générale dans l'entourage social et familial de nos informateurs, cela laisse surgir un sentiment d'insécurité culturelle chez eux , cela se manifeste dans leurs réponses, lorsqu' ils conçoivent " l'Autre" comme supérieur , et sa langue qualifiée de prestige, de réussite sociale et de la modernisation.

Ce sentiment les laisse ressentir une infériorité et une incapacité de gérer la communication dans les différentes situations , cela est dû aussi à l'absence des connaissances référentielles et culturelles qui peut en amener à une conversation et à un échange dans une atmosphère de compréhension, entre deux ou plusieurs locuteurs. Nous pensons donc, que faire habituer un apprenant à une langue et à une culture étrangère dès son jeune âge et prédisposer un espace qui le motive et l' encourage d'abord, il nous faut un ancrage sociale dans sa culture d'appartenance, ensuite accepter la culture de " l'Autre " dans sa différence.

Conclusion :

Dans le deuxième volet, nous à apparus important de mettre en lumière la culture de l'Autre chez nos apprenants, en tant qu'Algériens, nos informateurs vivent dans une d'aira, où les réseaux de contact entre autres, sont moins restreint que dans les grandes villes, ce que nous retenons de l'image du français chez ces apprenants, ce sont les représentations liées à l'usage et à l'utilité de cette langue en Algérie. Pour ces derniers, le français est une langue de la vie professionnelle. En outre cette langue semble plus ressentie comme un héritage utile que comme un lourd boulet aliénant qui rappelle un passé amer. En somme, notre analyse met en évidence l'existence d'un malaise et un conflit culturel vis-à-vis de cette langue du colonialisme, manifesté dans les réponses de nos apprenants cela, n'empêche pas ces derniers d'avoir des attitudes positives à l'égard du français.

Les apprenants la jugent difficile, souvent inadapté pour la plupart entre eux, presque limitée au niveau scolaire, le rapport avec cette langue dans leur paysage linguistico-culturelle est étroit, les conditions qui permettent de la connaître et qui simplifie le contact et l'échange entre autres, considérée comme inadaptables et défavorables dans leur environnement.

Dans le socioculturels de nos apprenants, le français est très peu présent, parfois inexistant. Les passeurs cultures sont les premiers vecteurs de la langue et de la culture française comme, les chaînes télévisées, les musiques, les livres, ont moins de succès et de l'importance et de présences, dans les zones rurales, que donne les zones urbaines. De cela, nous constatons que le milieu d'instruction de l'enfant joue un rôle primordiale dans sont future avenir et augmente ses chances de vouloir d'apprendre ce qui peut déboucher sur un meilleur apprentissage de celle-ci.

Nos informateurs semblent n'on satisfait de leur niveau en langue française, cette perception engendre souvent un sentiment de l'insuffisance vis-à-vis de l'apprentissage de cette langue aussi, le français parlé en Algérie, n'est pas toujours conforme au français exogène (qui provient du dehors, de l'extérieurs) pour communiquer et donner certaine image de soi, nos apprenants concoivent le français, comme langue d'ouverture sur le monde, de la modernisation, riche, de savoir et de l'avenir.

Cela veut dire, que nos apprenants valorise "l'Autre" comme supérieur et qualifier sa langue de prestige et de réussite sociale. Ce qui fait grandir le fossé de plus en plus entre eux, et la culture de "l'Autre " amène sûrement à développer un sentiment d'infériorité par rapport à la culture de "l'Autre".

A partir des résultats obtenus, nous pourrons noter que la culture française est absente en général dans l'entourage social et familial de nos apprenants de cela, nos apprenants souffrent du sentiment **d'insécurité culturelle**.

Conclusion générale

Notre présent travail de mémoire s'est porté sur une étude didactique qui s'ouvre sur la sociolinguistique. Il s'agit de l'insécurité linguistico-culturelle du FLE : cas des apprenants de la 2^{ème} année secondaire.

Dans cette recherche, nous avons essayé d'interpréter et d'analyser deux phénomènes complémentaires et inséparables : l'insécurité linguistique et l'insécurité culturelle chez nos apprenants de la deuxième année secondaire de la daïra de Tolga.

Dans le premier chapitre théorique, nous avons défini quelques concepts clés en relation avec notre travail à savoir la relation indissociable entre langue / culture et sécurité / insécurité linguistique, la relation de la norme avec l'insécurité linguistique, les types d'insécurité linguistique dans le contexte algérien et la place réservée à la langue française dans la réalité algérienne.

Dans le deuxième chapitre théorique, il nous a apparu essentiel de proposer un aperçu sur le paysage sociolinguistique algérien, vu que la société algérienne est considérée comme un pays caractérisé par une diversité linguistique et culturelle, de plus nous avons mis l'accent sur les différentes langues : dialectes et variétés, et prendre en compte la langue française et les autres langues étrangères, qui sont en relation continue. En abordant la culture de l'Autre, forcément nos apprenants ont des représentations de la culture-cible, ces représentations, peuvent être positives ou négatives par rapport à l'histoire personnelle de chaque apprenant, ou encore, par l'histoire de leur pays, c'est la réalité du français dans l'univers algérien.

De cette récapitulation des deux parties théoriques, il est nécessaire de rappeler, que nous avons mis en exergue deux corpus, qui sont à la base de notre recherche et pour cerner notre interrogation, nous avons tenté de donner deux réponses à notre problématique, qui a été centrée sur les causes qui favorisent l'insécurité linguistico-culturelle dans l'enseignement / apprentissage.

Dans ce sens, nous avons effectué en premier lieu, un enregistrement direct auprès de nos informateurs, qui ont accepté de participer à ce travail dans le but de vérifier notre première réponse, après avoir collecté les données de cet enregistrement, nous les avons interprétées et analysées.

Les résultats obtenus de nos apprenants, répondent largement à notre problématique, et nous pouvons dire que la première hypothèse était parfaitement confirmée, dans la mesure où la complexité de la langue française, du point de vue structural, grammatical et lexical, avait été considérée comme causes favorisant l'insécurité linguistique et le malaise, dont souffrent, nos apprenants.

En outre, au second lieu, nous avons essayé de mesurer, d'après notre questionnaire, la présence de la culture de l'Autre dans le contexte socioculturel, formel et informel de nos informateurs.

Nous avons constaté d'après notre interprétation et l'analyse des réponses que la langue française, représente, pour eux, des attitudes positives et des rapports affectifs, car elle présente leur outil de travail et leur avenir, ce jugement ne suffit pas, pour bien l'apprendre et connaître sa culture. Or, les résultats obtenues nous a permis de conclure que nos apprenants, ne possèdent aucune relation avec la culture étrangère parce que les conditions de leur milieu sociale, c'est-à-dire (l'environnement, la famille et l'école) démotivent le contact avec la culture étrangère, par conséquent, laisse surgir un sentiment d'infériorité par rapport à la culture de l'Autre.

Encore l'incapacité de gérer la communication, dans les différentes situations, soit en classe, ou dans la vie quotidienne. De cela, nos informateurs, semblent non satisfaits de leur niveau en langue française, cette auto-évaluation, engendre souvent un sentiment d'insuffisance vis-à-vis de l'apprentissage de cette dernière.

A partir de notre analyse du questionnaire, nous pouvons justifier clairement que la deuxième hypothèse était convenablement confirmée, dans la mesure où nos apprenants conçoivent l'Autre comme supérieur, et sa langue comme langue de prestige, et de réussite sociale, donc nos apprenants de la deuxième année secondaire, souffrent du sentiment d'insécurité culturelle.

Ainsi, nous pensons avoir répondu aux objectifs, que nous avons déterminés au début de cette étude, d'abord nous avons essayé de diagnostiquer les difficultés en corrélation avec l'insécurité linguistico-culturelle, et ensuite de suggérer des remédiations, pour les enseignants et les apprenants.

Suggestions pour des recherches ultérieures

Nous proposons des pistes de recherche qui pourraient être exploitées afin d'approfondir la recherche sur l'insécurité linguistico-culturelle. L'élargissement de la recherche sur d'autres lycées, permettrait d'enregistrer et de distribuer un questionnaire, à un nombre plus important des apprenants, pour pouvoir comparer les résultats avec ceux obtenus.

Références bibliographiques

OUVRAGES

BOYER Henri, Introduction à la sociolinguistique, Paris, Dunod, 2001.

CALVET Louis-Jean, La guerre des langues et les politiques linguistique, Payot, Hachette littérature, 1987.

CUQ Jean-Pierre, GRUCA Isabelle, Cours de didactique du français langue étrangère et seconde, Grenoble, Presses universitaires, 2005.

CHERIET Abdellah, opinion sur la politique de l'enseignement et de l'arabisation, Alger, Société Nationale et de diffusion, 1983.

DOURARI Abderrezak, Les Malaises de la société Algérienne, Crise de langue et Crise d'identité, Alger, Casbah, 2003.

HOUDEBINE Anne-Marie, L'imaginaires linguistique, Paris, L'Harmattan, 2002.

KERZIL Jennifer, VINSONNEAU Geneviève, L'interculturel Principe et réalités à l'école, Guatemala, Sides, 1995.

QUEFFEEC A, DERRADJ Y, DEBOV V, DEKDOUK SMAALI D, CHERRAD BENCHEFRA Y, Le français en Algérie, lexique et dynamique de langues, Bruxelles, Duculot, 2002.

TALEB IBRAHIMI K, Les Algériens et leur (s) langue (s). Eléments pour une approche sociolinguistique de la société algérienne, Alger, El Hikma, 1997.

THESES

BEDJAOUI Moufida, Thèse de Licence, «Le français dans L'imaginaire linguistique des Etudiants de la 3 année LMD. Français de L'université de Biskra », Université de Biskra, 2010.

BEDJAOUI Nabila, Thèse de Magister, « Insécurité linguistique chez les étudiants du FLE du département de français de l'université de Biskra », Université de Biskra, 2006.

DJOUDI Souad, Thèse de Magister, « Les Représentations sociolinguistiques du français langue étrngère chez les apprenants Algériens »,2007.

HARBI Sonia, Thèse de Magister, «Les Représentations sociolinguistiques des langues (arabe, français) chez les étudiants en psychologie de l'université de Tizi-ouzou », Université de Tizi-ouzou, 2011.

KAABECHE Dalila, Thèse de Magister, «Les variations linguistiques des parlers comme source de problème d'intercompréhension : cas des étudiants de l'université de Sétif », Université de Batna, 2010.

MOUSSAOUER Abderahime, Mémoire de master, Contact de langues et Créativité lexicale néologique dans le discours Humoristique de Fellag : le cas des trois spectacles Cocktail Khoratov, Bateau pour L'Australie et Djurdjurassic Bled, université paris 13-Sorbonne, 2014.

Bateau pour L'Australie et Djurdjurassic Bled, Université paris 13-Sorbonne, 2014.

ITMA Maha, Thèse de doctora, Les difficultés d'apprentissage du FLE dans le discours des étudiants Palestiniens : Analyse des causes et des enjeux, Université de Franche-COMTE, 2010.

AKIL Houria, Thèse de Magister, « L'imaginaire linguistique de quelques journalistes algériens de la presse écrite Francophone », Université de Tizi-ouzou, 2012.

BEN ACHOUR Yamina, Thèse de Magister, Le rôle de L'expression orale dans L'amélioration de la maîtrise de l'écrit.(étude d'un corpus de productions d'élèves de deuxième année de secondaire), Université Mentouri Constantine, 2010.

ARTICLES

BRIGIDA TICIANE Ferreira Dasilva, Pour pédagogie différenciée en classe de FLE, 2013, chili n° 9, p. 87-101.

DJEGHAR Achraf, Les représentations linguistiques et culturelles dans l'enseignement / apprentissage de Français langue étrangère, 2009, n° 5, p.191-198.

BOUBAKOUR Samira, L'enseignement des langues-cultures : dimensions et perspectives, 2010, n° 9, p.13-26.

MAILHOT José, Les rapports entre la langue et culture, Décembre 1969, Vol. 14- n° 4.

EWANE Christiane Félicité, Insécurité linguistique : Origines et Polysémisation, 2012.

DOCUMENTS ÉLECTRONIQUES

SEBAA Rabeah : culture et plurilinguisme en Algérie. In: TRANS.Internet-Zeitschrift fur Kulturwissen-Schaften.NO-13/2002.www: <http://www.Inst.at/trans/13Nr/Sebaa13.htm>.

ROUSSI M, L'insécurité linguistique des professeurs de langues étrangère non natifs : le cas des professeurs grecs de français, http://tel.archives-ouvertes.fr/docs/00/78/73/05/PDF/2009_PA_030082.pdf.

DICTIONNAIRES

ARAN Michel, TOUDERT Martine, LE PETIT LAROUSSE ILLUSTRÉ, Cedex 6, Paris, 2012.

COUBERTIN de Pierre, LE ROBERT, EDIF, Paris, 2005.

Les cours

DAKHIA Abdelouahab, Théorie (s) et pratique (s) de classe, Module Didactique.

BENAZZOUZ N, Sociolinguistique et acquisition des langues, Module Didactique.

Annexes

Questionnaire destiné aux apprenants de français de la deuxième année secondaire en vu de réaliser une recherche scientifique qui s'intitule l'insécurité linguistico-culturelle du FLE : cas des apprenants de la deuxième année secondaire. Veuillez répondre à ces questions.

1/ Vous habitez :

- Tolga centre
 Aux alentours de la d'aira de Tolga
 Dans une autre d'aira

2/ Selon vous, comment est votre niveau en Français ?

- faible moyen bon très bon

Vous pouvez choisir plus d'une réponse

3/ Le Français représente pour vous :

- Une langue facile
 Une langue difficile
 Une langue riche
 Une langue du colonialisme
 Une langue de la modernisation
 Autres

Vous choisissez une seule réponse

4/ Quelle (s) langue (s) parlez – vous ?

- | | | | | | | | | |
|---------------------|---------|--------------------------|---------|--------------------------|----------|--------------------------|--------|--------------------------|
| Le Français : | Souvent | <input type="checkbox"/> | Parfois | <input type="checkbox"/> | rarement | <input type="checkbox"/> | Jamais | <input type="checkbox"/> |
| L'arabe dialectal : | Souvent | <input type="checkbox"/> | Parfois | <input type="checkbox"/> | rarement | <input type="checkbox"/> | Jamais | <input type="checkbox"/> |
| Le berbère : | Souvent | <input type="checkbox"/> | parfois | <input type="checkbox"/> | rarement | <input type="checkbox"/> | jamais | <input type="checkbox"/> |

5/ Quelle est la langue utilisée dans chacun des contextes suivant ?

- | | | | | | | |
|------------------|-------------|--------------------------|-------------------|--------------------------|------------|--------------------------|
| En classe : | Le français | <input type="checkbox"/> | L'arabe dialectal | <input type="checkbox"/> | Le berbère | <input type="checkbox"/> |
| Avec vous amis : | Le français | <input type="checkbox"/> | L'arabe dialectal | <input type="checkbox"/> | Le berbère | <input type="checkbox"/> |
| En famille : | Le français | <input type="checkbox"/> | L'arabe dialectal | <input type="checkbox"/> | Le berbère | <input type="checkbox"/> |
| Dans la rue : | Le français | <input type="checkbox"/> | L'arabe dialectal | <input type="checkbox"/> | Le berbère | <input type="checkbox"/> |

6/

Regardez vous des chaînes de télévision			
	Arabe	Français	Berbère
Souvent en			
Parfois en			
Rarement en			
Jamais en			

7/

Lisez-vous			
	Arabe	Français	Berbère
Souvent en			
Parfois en			
Rarement en			
Jamais en			

8/ Vous préférez quel genre de musique ?

- Musique française
- Musique française
- Rai
- Algérois

9/ Il faut choisir une seule réponse pour chaque parent :

Niveau	Primaire	Secondaire	Bac	Universitaire	Aucun / sans Instruction
Le père					
La mère					

10/ Avez-vous des livres de français à la maison ?

- Oui
 Non

11/ Etes-vous satisfaits de votre niveau en français ?

- Oui
 Non

- Justifiez

.....

.....

Merci

Le questionnaire destiné aux apprenants de français de la deuxième année secondaire

Vous choisissez une seule réponse

2/ Vous habitez :

- Tolga centre
 Aux alentours de d'aira de Tolga
 Dans une autre d'aira

3/ Selon vous, comment est votre niveau en Français ?

- Faible, Moyen, Bon, Très bon

Vous pouvez choisir plus d'une réponse

4/ Le Français représente pour vous :

- Une langue facile
 Une langue difficile
 Une langue riche
 Une langue du colonialisme
 Une langue de la modernisation

Vous choisissez une seule réponse

5/ Quelle (s) langue (s) parlez – vous ?

- | | | | | | | | | |
|---------------------|---------|-------------------------------------|---------|-------------------------------------|----------|--------------------------|--------|-------------------------------------|
| Le Français : | Souvent | <input type="checkbox"/> | Parfois | <input checked="" type="checkbox"/> | rarement | <input type="checkbox"/> | jamais | <input type="checkbox"/> |
| L'arabe dialectal : | Souvent | <input checked="" type="checkbox"/> | Parfois | <input type="checkbox"/> | rarement | <input type="checkbox"/> | jamais | <input type="checkbox"/> |
| Le berbère : | Souvent | <input type="checkbox"/> | Parfois | <input type="checkbox"/> | rarement | <input type="checkbox"/> | jamais | <input checked="" type="checkbox"/> |

6/ Quelle est la langue utilisée dans chacun des contextes suivant ?

- | | | | | | | |
|------------------|-------------|--------------------------|-------------------|-------------------------------------|------------|--------------------------|
| En classe : | Le Français | <input type="checkbox"/> | L'arabe dialectal | <input checked="" type="checkbox"/> | Le berbère | <input type="checkbox"/> |
| Avec vous amis : | Le Français | <input type="checkbox"/> | L'arabe dialectal | <input checked="" type="checkbox"/> | Le berbère | <input type="checkbox"/> |
| En famille : | Le Français | <input type="checkbox"/> | L'arabe dialectal | <input checked="" type="checkbox"/> | Le berbère | <input type="checkbox"/> |
| Dans la rue : | Le Français | <input type="checkbox"/> | L'arabe dialectal | <input checked="" type="checkbox"/> | Le berbère | <input type="checkbox"/> |

7/

Vous regardez des chaînes de télévision			
	Arabe	Français	Berbère
Souvent	X		
Parfois en			X
Rarement en			
Jamais en			

8/

Vous lisez			
	Arabe	Français	Berbère
Souvent en	X		
Parfois en			
Rarement en			
Jamais en			

9/ Vous préférez quel genre de musique ?

- Musique française
 Musique berbère
 Rai
 Algérois

10/ Il faut choisir une seule réponse pour chaque parent :

Niveau	Primaire	Secondaire	Bac	Universitaire	Aucun / sans Instruction
Le père			<input checked="" type="checkbox"/>		
La mère		<input checked="" type="checkbox"/>			

11/ Est – ce que vous avez des livres de français à la maison ?

Oui

Non

12/ Vous – êtes satisfaits de votre niveau en français ?

Oui

Non

Justifiez

.....je veux me cultiver parce qu'elle langue de la.....

.....modernisation.....

ABIR Zetoussa

Les photos du premier enregistrement



8-03-2015

Exercice 01
Séquence 02
Titre: Les Valeurs d'opinion

Exercice Completé les phrases suivantes avec les expressions qui conviennent.
Selon, parce, il mon avis, je trouve que, personnellement, d'après
1) _____, les données concordent
le médecin et celle l'autopsie
2) _____ ton professeur de ce résultat

de remonter la machine
3) _____ je ne
vise à la compagnie
que l'être en elle
4) _____ l'usage
sur machines en
pallier



qui parle dans un exercice
mais tout ce qui on a dit l'appréhension
un jugement subjectif.
18-03-2015

Sujet 02
Séquence 02
Titre: Les Valeurs d'opinion

Exemple
Je trouve que le sport est
très bénéfique pour la
santé. Le vélo est
une activité
très intéressante
pour la santé.
Il faut avoir un avis
sur le sport ou en parler
à un ami pour en avoir
un rapport à l'usage
utilisé.